

Prix d'Abonnement :
CANADA -- \$2.00
ETATS-UNIS - \$3.00
Paraît le Mardi et le Jeudi

LE BIEN PUBLIC

ADRESSE :
458, rue BONAVENTURE
Les Trois-Rivières,
P. Q.
Tél. 640 Casier 170

23ième ANNÉE — No 24

LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 1er SEPTEMBRE 1931

DEUX SOUS LE NUMERO

L'ouverture des classes

LA SEULE ECOLE QUI CONVIENT A DES CATHOLIQUES
EXEMPLE DU BRESIL.

Une dépêche que nous trouvons reproduite dans le "Montreal Beacon", août 28, souligne un fait consolant. Il s'agit de l'attitude prise, ces jours derniers, par le ministre de l'Instruction Publique au Brésil, M. Francisco Campos. Dans un décret fortement élaboré qu'il soumet à l'approbation du Ministère provisoire, le Ministre Campos ne craint pas d'affirmer que l'expérience des écoles neutres faite par certains grands états modernes a été désastreuse. Il qualifie d'"erreur pédagogique" la neutralité scolaire en matière religieuse. Il note que d'autres pays, tout divisés qu'ils soient sur les questions de dogmes, n'ont pas voulu cependant "sacrifier l'Instruction chrétienne au profit de doctrines superficielles qui prétendent ignorer les éternels problèmes de la fin de l'homme."

Réclamant des écoles franchement catholiques pour un peuple de foi catholique comme celui du Brésil, M. Campos étaye ainsi sa thèse: "Le but essentiel de l'école, ce n'est pas seulement d'instruire, c'est d'éduquer, d'élever; ce n'est pas seulement de former des techniciens, mais des hommes qui dans leur vie professionnelle ou civile, seront fidèles à leurs devoirs."

"Or, poursuit le digne Ministre, il n'est pas possible d'imposer à un homme des obligations de conscience qui aient chance d'être acceptées et obéies, à moins que cet homme n'ait préalablement mis l'idée religieuse à la base de sa vie."

"Au reste, dans le domaine pratique, conclue-t-il, la neutralité en éducation est impossible. Une éducation sans principes religieux, ce n'est aucunement de l'éducation."

Les Prescriptions de l'Eglise

Elles sont clairement formulées pour nous, Canadiens, dans les décrets du Premier Concile Plénier de Québec, Nos 273-295. Citons seulement le passage suivant:

"Qui ne voit que l'enfant, élevé à une fin surnaturelle, doit recevoir une éducation qui favorise l'obtention de cette fin sublime?"

Oserait-on prétendre que l'enfant, placé dans une école non catholique, soit sur un terrain propice à cette fin spirituelle?

Assurément non, et cela à raison d'un triple obstacle ou péril. Le premier provient du caractère religieux ou moral du personnel enseignant. Tout compétents que puissent être ces Messieurs ou demoiselles dans les choses profanes, ils ne sont vraiment pas qualifiés pour distribuer à nos enfants le pain de la doctrine catholique, pour la bonne raison qu'ils ne la possèdent pas. Tout au plus seraient-ils aptes à inculquer aux jeunes esprits l'indifférence religieuse, s'ils n'infusaient pas peu à peu le ferment hérétique.

Le second péril, suivant la pensée des Pères du Concile provient des manuels en usage, de la matière enseignée. Ces livres seront ou hostiles ou du moins étrangers à l'enseignement catholique. Conséquence: diminution ou extinction du sentiment catholique en l'âme enfantine.

Le troisième danger que signalent les vénérables Pères est inhérent à la fréquentation de condisciples qui professent l'hérésie. Danger de contamination spirituelle et morale.

Objection futile

"Je n'envoie pas mon enfant à cette école pour y apprendre la religion. Il sait parfaitement son catéchisme, etc."

Réponse. — L'enseignement religieux, mon bon ami, c'est comme la lumière des phares échelonnés le long du St-Laurent. On en a besoin tant qu'on étudie, voire même, tant que l'on vit, sans quoi c'est le naufrage.

"C'est pourquoi, comme disait Léon XIII, cité par une fois de plus par les Pères du Concile, Art. 279, "toute l'école doit être imprégnée de sens chrétien."

Et puis, savez-vous qu'il est facile de faire du prosélytisme contre nous, même dans l'enseignement des matières indifférentes en soi.

En voici un exemple topique signalé par le Dr Condé B. Pallen — (Teacher's Year, p. 200): "La géographie neutre elle-même, dit-il peut devenir une source empoisonnée, à cause de sa partialité. Lisez ce qu'on y trouve au sujet des pays et des peuples catholiques."

Prenez l'Amérique du Sud, par exemple: l'impression qui se dégage de ces géographies neutres, c'est que ces peuples du continent sud d'Amérique — qui se trouvent catholiques — sont dégradés, superstitieux et vicieux. La dite géographie ne met pas cela au compte de leur foi, mais le lecteur fait la déduction. Eh bien! ces faits ne sont pas des faits et la déduction est un meurtre! Elle est pourtant la sorte de géographie où puisent beaucoup de catholiques!"

Qui de nous, un jour ou l'autre, ne s'est heurté à des "pontes" de ce genre en lisant certains traités de "History of French Canada?"

Même un professeur de mathématiques peut facilement trouver moyen d'incriminer l'Eglise en prenant par exemple, comme éléments de calculs, des chiffres fantaisistes au sujet des victimes (?) de l'Inquisition, des Guerres de Religion, etc.

A l'ombre de l'école catholique, l'âme de l'enfant échappe à ces différents dangers. Toutes les facultés de l'être humain s'y épanouissent normalement. On n'y quitte pas la proie pour l'ombre.

Notre ville, notre district sont dotés d'écoles catholiques de premier choix, tant pour l'enseignement du français que pour celui de l'anglais: nous n'avons pas le droit de les délaïsser.

Aux parents qui seraient tentés de risquer l'âme de leur enfant pour un motif utilitaire quelconque, nous demanderions un moment de répit pour méditer ces graves paroles de Mgr Spalding que nous ne voulons pas traduire par crainte d'en amoindrir la portée: "To imagine that we educate this being of infinite sensibility and impressionability, when we do little else than to teach him to read, to write and to cipher, is to cherish a delusion. It is not his destiny to become a reading, writing machine, but to become a man who believes, hopes and loves!"

Parfondoval

"Send-Off" à M. Tom Wark

Les employés de la C.P. & F. Corp., Division "St-Maurice", au nombre d'au delà de 450 se sont réunis mardi soir à la salle du club au Parc St-Maurice pour un "send-off" à leur ancien patron M. Tom Wark, et lui témoigner tout leur attachement.

Des neuf heures, une foule immense composée d'hommes, de femmes et même d'enfants, étaient réunis sur la terrasse St-Maurice, attendant l'arrivée de leur hôte. Ceux-ci, tout joyeux de pouvoir une fois de plus revoir la figure toujours sympathique de celui qu'ils considéraient comme un second père. Ceux-là, plutôt morves et la physiognomie empreinte d'anxiété et de

regrets, causent du départ prochain de leur estimé patron. Des groupes se forment ici et là, les uns lançant des vivats en son honneur, se réjouissant du bonheur qu'il leur tend dans ses nouvelles fonctions, les autres attristés et le coeur navré se demandent ce qu'il va advenir et doutent sur le sort que la Providence leur réserve. Ils sentent le besoin de se concerter afin de trouver le pain de demain pour leurs petits enfants.

Enfin, des hurrahs se font entendre, d'un élan spontané tous se portent à sa rencontre; ils s'en vont en le portant à bout de bras et une clameur déchire l'air froid de 10 heures. Des acclamations se poursuivent des cris de joie retentissent du bonheur de posséder en intimité, hélas, peut-être une dernière fois, l'homme qui depuis 16 années, donne le pain à presque toute une population.

Devant une salle comble, accom-

Prédiction de Jellicoe au Canada

Le Canada est peut-être destiné à diriger l'Empire, dit l'Amiral. Le souvenir de ce qu'ont accompli nos soldats en 1914-18.

Toronto, 31. — Le Canada conduira peut-être un jour l'Empire britannique, a déclaré le comte Jellicoe, amiral de la flotte anglaise, parlant samedi à un déjeuner des directeurs de l'Exposition nationale canadienne. Au plusieurs vétérans de la grande guerre étaient réunis pour l'entendre.

De nouveau, les acclamations recommencent et se poursuivent longtemps. M. J.-G. Vining, l'âme d'entraîneur de la soirée alors invité M. Henri Gauthier de bien vouloir se faire l'interprète de tous et de sa voix chaude et éloquente, s'exprimant en français fait sentir le regret sincère de chacun d'avoir à se séparer après tant d'années de liens fraternels. Il repasse avec force détails les différentes sphères des activités de M. Wark, en appuyant sur les principes de justice et de courtoisie qu'il a déployés envers ses subalternes; il redit ses oeuvres de grande charité envers les délaissés et relai en quelques mots ses gestes loyaux dans le domaine sportif, l'idéal de ses préoccupations durant ses heures de loisir. Un cadeau lui est présenté, marque de notre vive reconnaissance.

M. S.-W. Slater, ami très intime et évocateur collaborateur de M. Wark est alors prié de dire quelques mots. Il parle en anglais et avec trop de brièveté fait ressortir en quelque sorte ses grandes qualités d'âme et de coeur, sa haute conception d'homme de devoir, soucieux du bonheur de ses employés, et sa compétence en matière de fabrication de papier. "Monsieur Wark, dit-il, vous avez été, d'abord et essentiellement, non seulement le patron de vos ouvriers, mais surtout et par-dessus tout le dévoué père d'une grande famille. Vos paternelles sollicitudes vous ont acquis le respect et la confiance de vos enfants et je puis vous assurer qu'il vous en conserveront, pour toujours un doux et consolant souvenir. Epoux exemplaire, qui avez su avec tant de joie par votre charité faire goûter le bien, par votre bonté, l'effet de l'union de l'âme avec Dieu, laquelle, remplit de suavité, la porte à se communiquer, je vous souhaite la santé et le bonheur pendant de longues et fructueuses années."

M. Slater, au nom de tout les employés de cette Division de 1916 à 1931, remet entre les mains de M. et Mme Wark, un souvenir, demandant en retour l'infusion dans leur coeur, la persévérance de leur bon souvenir.

La soirée s'est continuée à divers amusements jusqu'à une heure très avancée de la nuit, au son de la musique et des chants.

Tous se séparèrent, non sans un dernier et fraternel serrement de mains et de bons souhaits à nos hôtes distingués.

Au revoir, cher Monsieur et chère Madame Wark! O Canada.

Mlle Deveault a bien voulu mettre une note gaie au programme en exécutant de très jolis chants.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué: MM. et Mmes S.-W. Slater, J.-G. Vining, Horace Milot, Thomas Marquis, H. Gauthier, J.-Léo, Saunderson, N. Ball, Alphonse Devost, Mlles Lucie Germain, Hilda Dalton, E. Dalton, Edith Louthood, M. et Mme Jos. Hardy, M. Geo. Riverin et Mlle Noëlla Riverin, MM. Henri Lamothie, Sylvio Boucher, Thurston Iverson, M. et Mme R. Roch M. et Mme R. Cormier, MM. Charles Rochefort, E.-A. Béliste, Louis Labrecque, F. Boisclair, J.-A. Lemire, Jack Lambert, Ed Gauthier, A. Toupin, Art. Grégoire, H. Piquette, F. Boudreau, C. Beaudet, B. Lalleur, Zeno, Labire, L.-E. Ball, W. Saunders, T. Onoff, L. Desbiers, John Gately, V.-P. Harris, Frank McFadyen, F. Prance, M. et Mme Clarence Wark, et H. Cullen, et autres.

Succès scolaires remarquables

Il nous fait plaisir de féliciter chaudement nos jeunes filles de l'École Ste-Thérèse, du Cap-de-la-Madeleine, qui, sous la direction sage, éclairée et compétente de la Révérende Mère Marie-Casimir, ont subi avec succès l'examen final pour le diplôme élémentaire. Mlles Thérèse Boisvert, Madeleine Vallée et Marguerite Lévesque et Léona Courteau sont les heureuses propriétaires d'une diplomé d'enseignement avec la note: "Distinction."

Réouverture de la bibliothèque St-Frs-Xavier

Au Couvent de Marie Réparatrice, 117, rue St-Charles

La bibliothèque sera ouverte de nouveau au public à partir de jeudi prochain, 3 septembre. Nous rappelons que les jours de bibliothèque sont les suivants:

Lundi et vendredi: de 2 1/2 heures à 4 heures.

Le jeudi soir: de 7 1/2 heures à 8 1/2 heures.

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre qu'un nouveau choix de livres sera à leur disposition. Nous souhaitons que nos abonnés deviennent de plus en plus nombreux! Puisse leur encouragement donner un nouvel essor à cette oeuvre qui joue un si grand rôle dans la société!

Les ouvrages de religion, de sciences, d'art, d'histoire, de littérature; nos ouvrages canadiens, la collection de revues nationales et étrangères, celle des fictions même sont d'une réelle valeur intrinsèque, ayant été l'objet d'un triage judicieux parmi les meilleurs auteurs, anciens et modernes, et se recommandant hautement à l'intérêt de nos lecteurs. Ces ouvrages, tout en leur fournissant une saine distraction et quelques utiles leçons, leur procureront aussi un antidote efficace contre les lectures immorales ou dangereuses!

Qui ne connaît ces beaux vers d'Alfred de Musset:

Le coeur de l'homme vierge est un vase profond; Lorsque la première eau qu'on y verse est impure, La mer y passerait sans laver la souillure, Car l'abîme est immense et la tache reste au fond.

L'infortuné poète parlait d'expérience et son lémoignage attesté demeure une leçon toujours nécessaire et dont tous doivent profiter.

Le comte dit qu'il ne pouvait parler du Canada sans rappeler le record du pays durant la grande guerre.

Avant de nous visiter une première fois, il avait rencontré des vétérans canadiens. L'un d'eux portait la médaille de la Rivière-Rouge avec la date 1866. Mais la véritable gloire qui se rattache à nos soldats, croit-il, a commencé à la seconde bataille d'Ypres, où, selon les termes de Lord French, les Canadiens sauvèrent la situation.

"On n'a jamais rendu plus bel hommage à des soldats," ajouta l'Amiral.

A la porte du Prince de l'Exposition canadienne nationale, Lord Jellicoe reçut le salut de 10,000 vétérans qui défilèrent devant lui. Aux côtés de l'éminent visiteur se tenaient Sir Arthur Currie, qui commanda la force expédition canadienne, et le brigadier-général E.-C. Ashton. Le défilé comprenait plusieurs unités américaines. La vaste foule lança bravos sur bravos aux soldats mutilés qui passèrent dans des automobiles. Plusieurs veuves défilèrent au milieu des vétérans. Un bambin, la main dans la main avec sa petite soeur, occupait la place de son père dans le cortège.

Hier soir, Lord Jellicoe était l'hôte d'honneur à un dîner de l'Association navale royale. Il assista ensuite à l'Exposition pour admirer de nouveau le spectacle du haut de la grande estrade.



"Avec un esprit comme celui du Canada, ce pays ira loin," affirma le comte Jellicoe. "Au point de vue géographique, il est le centre de l'Empire et il sera plus que cela. L'un de ces jours — je n'aime pas à dire cela de mon pays, mais je crois que c'est la vérité — le Canada dirigera l'Empire. Et un pays ne peut avoir de destinées plus grandes que celle-là."

Collation des diplômes

A l'Hôpital St-Joseph des 3-Rivières

Nous aimons à communiquer au public la joyeuse fête que procurèrent à leurs familles les onze diplômées de l'École des Gardes-Malades de l'Hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières, à l'occasion du couronnement de leurs études.

Cette fête eut lieu dimanche, le 30 août. Mgr L. Chartier, P.A., Vicaire Général voulut bien présider à cette démonstration, qui fut honorée aussi de la présence du Rév. Père Ferdinand, O.F.M., de M. l'abbé E. Turcotte, notre aumônier, du Président du Comité médical, M. W. Godin, qui avait su joindre à lui tous les membres du bureau médical de l'Hôpital. — Son Honneur, M. le Maire G.-H. Robichon et Madame la Mairesse avaient aussi accepté l'invitation de venir prendre part à cette fête. Un grand nombre de prêtres, amis des diplômées, disaient par leur présence la valeur qu'ils attachaient au savoir d'une Gardes-Malade.

Un magnifique programme de musique et de chant fut exécuté au cours de cette manifestation du mérite de nos Gardes-Malades.

Tous ceux qui adressèrent à cette assemblée ne purent s'empêcher de louer la vaillance des onze étudiantes, pour conquérir un diplôme qui non-seulement fait honneur à leur mérite, mais rejaillit même sur leurs professeurs si dévoués à cette cause, sur leurs familles qui se sont prêtées à cette noble entreprise et dont le résultat est tout à l'avantage de la société. — Oui, on proclama avec raison, que celles qui recevaient aujourd'hui les honneurs de la graduation avaient dû semer dans les larmes et avaient conquis au prix d'énormes sacrifices cette palme glorieuse qu'elles méritèrent non-seulement de leurs professeurs de l'Hôpital, mais aussi d'avoir conquis le premier rang parmi les aspirantes au brevet universitaire dans les examens subis en juin dernier. — Leur courage magnanime a vaincu toutes les difficultés... et les parents qui ont pris part à leurs sacrifices durant ces trois années d'études, ont raison d'être fiers des succès remportés par leurs filles. — D'une commune voix nous remercions Dieu qui a assisté de sa grâce les vaillantes d'aujourd'hui.

La rentrée au Séminaire le 2 septembre

Notre Séminaire ouvrira de nouveau ses portes aux élèves le mercredi, 2 septembre prochain. Les perspectives sont excellentes: déjà une centaine de nouveaux ont demandé leur admission et la proportion des anciens qui reviendront est très considérable.

Nous invitons les parents qui se proposent de faire entrer leurs enfants au Séminaire, à se hâter de demander leur admission.

la maison de Dieu et la porte du Ciel."

Après la messe la procession se reforme et Son Excellence revient, avec le clergé, au presbytère, escorté des Zouaves, passant au milieu de toute la population des Forges agenouillée sous la main bénissante de l'Evêque.

Vers midi un grand banquet était offert à Son Excellence; près de deux cents personnes y prirent part. Ce banquet fut donné dans le soubassement de l'église.

A trois heures et demie eut lieu la bénédiction d'un joli carillon de trois cloches.

Son Excellence Mgr Comtois présida encore cette cérémonie et donna le sermon de circonstance.

Dans le chœur on remarquait M. le chanoine Louis Denoncourt, qui accompagnait Son Excellence, M. l'abbé Chicoine, MM. les abbés J.-A. Lemire, Donat Baril, Léon Désilets, Anselme Trudel, Joseph Grenier, Albert Tessier, Donat Fréchette, Eddie Hume n, Josaphat Rinfret, J.-H. Pellerin, Louis Gélinas, Louis-J. Chamberland, Chs-Ed Bourgeois.

Après les prières de la bénédiction Son Excellence invita le clergé, les parrains et les fidèles à venir sonner les cloches.

Son invitation fut promptement acceptée et pendant une bonne demi-heure l'enceinte du nouveau temple résonna hautement sous les coups redoublés. Tous les assistants firent largement leur part.

Les fêtes étaient terminées, mais longtemps encore, sur la place de l'église, des groupes nombreux s'étaient formés pour saluer une dernière fois Son Excellence Mgr l'Auxiliaire qui avait donné à cette fête paroissiale ce haut cachet de solennité qui avait si profondément touché tous les coeurs.

— Les Soeurs de l'Hôpital S.-Joseph

Voici les noms des nouvelles Graduées:

Soeur Adrien-Marie, Mlles Antonia Laperrière, St-Boniface de Shawinigan; Marguerite Bergeron, St-Léon, Maskinongé; Rose Morin, Les Trois-Rivières, Stella Brunelle, St-Stanislas, Champlain; Eva Béveau, St-Rosaire, Arthabaska; Antoinette Landry, Les Trois-Rivières — Jeannette Dugré, La Pointe du Lac; Marcelle Biron, La Pointe du Lac; Marie-Rosa Ayotte, St-Didace, Maskinongé; Marie Trudel, St-Narcisse, Champlain.

Les fêtes des Forges

SON EXCELLENCE MGR COMTOIS BENIT LA NOUVELLE EGLISE DES VIEILLES FORGES AINSI QU'UN CARILLON DE TROIS CLOCHES.

Dimanche dernier de grandes fêtes religieuses avaient lieu aux Vieilles Forges à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle église paroissiale et des trois cloches qui à l'avenir appelleront le peuple à la prière.

Son Excellence Mgr Comtois présida aux diverses cérémonies de la journée au milieu d'un nombreux clergé et d'une grande foule de paroissiens et d'étrangers. Les Zouaves de Ste-Marguerite étaient de la fête, accompagnés de leur aumônier M. l'abbé L.-J. Chamberland.

La cérémonie du matin commença à neuf heures par la bénédiction solennelle du nouveau temple par Son Excellence Mgr Comtois, assisté de Mgr Dionis Gélinas, C.S., et de M. l'abbé Téléphore Giroux, supérieur du Séminaire St-Joseph aux Trois-Rivières.

Après la récitation des premières prières liturgiques Son Excellence bénit les murs extérieurs de l'église, puis le clergé pénétra dans le temple où se terminèrent les prières de la bénédiction, prières pendant lesquelles la chorale mêlait sa voix à celle de l'Evêque.

Pendant les dernières prières et oraisons les portes s'ouvrirent et le peuple prit place dans le nouveau temple, heureux de se sentir chez soi dans la maison du Seigneur érigée par tant de peines et de dévouement.

La messe fut célébrée par le Révérend Père Joseph-Henri, O.F.M., des Trois-Rivières, assisté du Rév. Père Corbeil, C.S.V., de Joliette, comme diacre, et de M. l'abbé Philippe Lesage, du Séminaire des Trois-Rivières, comme sous-diacre.

Au trône Son Excellence Mgr Comtois assistait paré.

Après l'évangile M. l'abbé Mastat Chicoine, desservant des Forges, souhaita la bienvenue à Son Excellence Mgr Comtois puis eut lieu le sermon donné par le Rév. Père Fafard, C.S.V., de Joliette. Le distingué prédicateur développa cette parole "l'église est

Profession et Véture

Chez Ursulines des Trois-Rivières

Samedi dernier Son Excellence Mgr Comtois présidait une imposante cérémonie chez les Ursulines, la profession religieuse de la Révérende Soeur Marie du Rosaire, dans le monde Florence Grant, fille de M. W.-P. Grant, député de Champlain à la Législature, et de Madame Grant. Mgr Dionis Gélinas, c.s. et M. l'abbé Joseph Béland, aumônier des Ursulines, accompagnèrent Son Excellence Mgr l'Auxiliaire.

Au chœur on remarquait: M. le chanoine P.-A.-A. Bellemare, curé de Batisseau, M. l'abbé Georges Biron, curé de St-Georges, le Révérend Père Biron, O.P., M. l'abbé Georges Panneton, assistant-aumônier des Ursulines, M. l'abbé Charles-Edouard Bourgeois, aumônier de l'Orpelinat St-Dominique.

Dans la nef et dans les galeries de la jolie chapelle des Ursulines, avaient pris place les parents et les amis des nouvelles élues.

Après la profession de la Révérende Soeur Marie du Rosaire eut lieu la vêtture de six nouvelles postulantes.

Ce sont: Soeur Marie-Reine, de tous les Saints, (Marie-Reine Verrette), Soeur Marie de l'Espérance, (Germaine Biron), Soeur Sainte-Marie, (Marguerite Champigny), Soeur Marie-Emma, (Emma Jacques), Soeur Marie de la Grâce, (Yvonne Gélinas), Soeur Marie, (Josephine Fugère).

Son Excellence Mgr Comtois donna le sermon de circonstance.

Profession et Véture

Profession et Véture

Profession et Véture

Profession et Véture

Profession et Véture

Profession et Véture

Profession et Véture

Profession et Véture

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

ST-STANISLAS

(De notre Correspondant)

Nous sommes déjà loin du jour où nos maisons d'éducation regardaient s'éloigner les uns pour toujours, les autres pour revenir...

Cette scène se passait il y eut bientôt deux mois. Le temps est passé... Les cerveaux jusqu'ici passifs devront reprendre le travail...

Chers parents, un devoir d'écrite vous incombe à tous au sein de l'année scolaire, celui de bien comprendre et surtout de faire bien comprendre à vos enfants l'importance souveraine...

On rencontre encore, malheureusement, des pères de famille à qui l'on demande "Que feront-vous de vos enfants?" et qui répondent...

Non! l'homme est sur la terre pour un but autre que purement matériel, ou pour réaliser un idéal toujours satisfait...

Or, à St-Stanislas de Champlain nous avons deux importantes maisons — un collège et un couvent — pour répondre aux besoins de l'éducation, intellectuelle et religieuse...

Notre Collège et notre Couvent possèdent des maîtres et des maîtresses d'une réelle compétence en matière d'éducationnelle, compétence que tous les ans justifient les nombreux diplômés...

A la vérité les paroissiens de St-Stanislas ont droit d'être fiers de leurs maisons d'éducation. Et s'ils ont le droit d'être fiers, ils ont le devoir de n'être pas chiche à leur égard...

Le 2 septembre prochain, aura lieu l'ouverture des classes au Collège et au Couvent. Espérons que le groupe des étudiants et des étudiantes augmentera...

Une chose est à remarquer et que les étudiants ne remarquent pas assez ou peu souvent: c'est combien l'Eglise et la Société déposent d'espérance dans la génération montante...

de d'aujourd'hui. Ils attendent d'eux des hommes de sciences et de vertu éprouvées. La grande lutte que soutient actuellement le Pape contre le Duce Mussolini en dit long sur l'attention portée par l'Eglise sur la jeunesse...

Le temps n'est plus où il suffisait pour réussir, faire sa trouée dans le monde d'être de telle ou telle position sociale par la nécessité de la naissance...

Pour beaucoup, sans doute la formation reçue n'a pas toujours été celle qu'ils auraient voulu...

On rencontre encore, malheureusement, des pères de famille à qui l'on demande "Que feront-vous de vos enfants?" et qui répondent...

Notre Collège et notre Couvent possèdent des maîtres et des maîtresses d'une réelle compétence en matière d'éducationnelle...

A la vérité les paroissiens de St-Stanislas ont droit d'être fiers de leurs maisons d'éducation. Et s'ils ont le droit d'être fiers, ils ont le devoir de n'être pas chiche à leur égard...

Le 2 septembre prochain, aura lieu l'ouverture des classes au Collège et au Couvent. Espérons que le groupe des étudiants et des étudiantes augmentera...

Une chose est à remarquer et que les étudiants ne remarquent pas assez ou peu souvent: c'est combien l'Eglise et la Société déposent d'espérance dans la génération montante...

Le 2 septembre prochain, aura lieu l'ouverture des classes au Collège et au Couvent. Espérons que le groupe des étudiants et des étudiantes augmentera...

Une chose est à remarquer et que les étudiants ne remarquent pas assez ou peu souvent: c'est combien l'Eglise et la Société déposent d'espérance dans la génération montante...

LOUISEVILLE

(De notre Correspondant)

Joyeuses réunions Dimanche le 23 courant avait lieu chez M. et Mme Téléphore Lambert, à l'occasion de la visite de sa sœur, Soeur Agathe, qui était accompagnée de Soeur Bernadette de France, sa fille, toutes deux de la communauté des Soeurs de la Providence...

C'est à cette occasion anticipée qu'il lui est accordé de visiter ses nombreux parents à Ste-Ursule sa paroisse natale, Louiseville, Ste-Léon, Trois-Rivières, St-Fite, Grand-Mère, Cap-de-la-Madeleine...

M. et Mme Adélarde Gravel, avait le bonheur de recevoir la semaine dernière; la visite de ses 4 filles religieuses chez les Soeurs de l'Assomption à Nicolet. Ce sont: Soeur Engelbert, Soeur Stanislas de l'Assomption, Soeur Amie de l'Enfant-Jésus et Soeur Ste-Olive...

M. et Mme Joseph Cloutier, sont allées à St-Hyacinthe, le 15 août, pour assister à la profession religieuse de leur fils Frère Bertrand, des Frères du Sacré-Coeur. A leur retour, ramenant avec eux le Frère Bertrand, ils reçurent plusieurs parents, entre autres, leur deux neveux, Frère Gustave (Gérald Hélie), Frère Hilaire (Paul Hélie) de Marieville, Mme Vve Arthur Cloutier, de Eariton, Ont., et ses enfants Georges et Régine Cloutier, M. et Mme Finlay, de Montréal, M. et Mme Osiar Hélie, leurs filles Fleur-Ange et Blanche-Emie de Montréal, Mme Vve J. B. Fournier, de St-Léon, M. et Mme Armand Fournier et leur fille Marie-Thérèse, de St-Léon, Mlle Lucienne Jacques, de Montréal, M. Hilaire Desaulniers, de Windsor, Ontario, ainsi que MM. Lucien et Adarville Desaulniers.

M. et Mme Joseph Cloutier accompagné des trois Frères, Frère Bertrand, Frère Hilaire, Frère Gustave, sont allés à Nicolet, visiter la Soeur Bernadette de Marie, des Soeurs de l'Assomption, et sœur de Mme Cloutier.

Mme Vve Georges-Ed Caron, était heureuse de recevoir ses enfants, sa fille Soeur Afreda des Soeurs de la Ste-Famille, accompagnée de Soeur Marie des Martyrs, de St-Jean d'Iberville, et son fils, Frère Georges-Marie, des Frères de l'Instruction Chrétienne, du Collège St-Stanislas à Montréal, ses deux autres fils Georges Caron et sa femme, puis Hormisdas Caron tous de Montréal, ils surent goûter tous ensemble les joies familiales.

Le R. Frère Joseph, Frère Mariste des Etats-Unis, est venu visiter son frère M. Téléphore Savoie, chez qui il passa quelques jours.

Mme Louis Cloutier, est partie pour l'Hôpital Cooke à Trois-Rivières où elle devra suivre un traitement. Ainsi que Mme Philadelphie Giguère, à l'Hôpital Hôtel-Dieu à Montréal, pour traitements.

Mme Vve Louis Lambert est revenue enchantée d'une belle promenade aux Trois-Rivières, et à la Pointe-du-Lac.

M. et Mme J.-B. Drainville, sont allés à St-Barthélemy, le 19 août, assister aux funérailles de Mme Pierre Sylvestre, sœur de Mme Drainville.

M. Octavien Brulé, de St-Cyrille de Wendover, de passage, chez sa sœur Mme J.-B. Drainville.

M. Joseph Rivet et sa famille, de Joliette, de passage chez son beau-frère M. Albéric Cormier, marchand.

Mlle Eugène Lambert de Holyoke Mass., M. Gérard Ricard, M. Donat Desrosiers, M. Roger Mineau Mlles Maria Gingras, Jeannette Mineau, de Montréal, Yvette Ri card, de Montréal, chez M. C. E. Martin, P. Dusablon et Olivie Mineau.

Le R. Frère Uldéric, des Frères du Sacré-Coeur à St-Hyacinthe chez M. Fm. Dusablon.

M. et Mme John Delauna, et leurs enfants Hermann, Stella et Viola, et Mlle Rose-Alba Lambert, de Brunswick, Man., chez M. e maire C. E. Martin.

Mme Ph. Trudeau et sa fille Thérèse, de Montréal, chez M. Wilfrid Fiché.

M. Roger Lessard, de Montréal, chez M. J. A. Giguère.

M. et Mme Arthur Therrien de Lowell, Mass., chez son père M. F. X. Therrien.

Mlle Berthe Dussault, à St-Romuald, Québec, et Ste-Anne de Beaupré, ces jours derniers.

MM. Laurent Giguère, Roger Lessard, Mlles Bernadette Trépaier, Françoise Martin, Marguerite Giguère, Flory Heaton, ont fait une oie promenade à St-Paulin.

Mlle Françoise Hélu de Montréal, chez M. Elp. Marseille.

Mlles Lilly Heaton, Marcelle Coulu, sont allées à Ste-Geneviève de Batiscan, visiter leur amie Mlle Isabelle St-Arnaud.

M. et Mme Philippe Dusablon, et leur fille Antoinette, chez M. Philippe Desaulniers, à l'occasion de leurs noces d'argent, à leur cha et d'été, au Lac des Sept-Îles.

Mlle Rachel Juras, à Québec, Ste-Anne de Beaupré, avec Mlles Beaudry, des Trois-Rivières, elle passera aussi quelques jours à Trois-Rivières, chez son frère Cyrille Juras. Elle fit dernièrement une promenade d'une quinzaine à Montréal, chez ses sœurs et autres parents.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.



Exercices de sauvetage chez les policiers allemands

Lajoie, M. F. Milette, M.D., M. Hermas Boisvert, M.M. et Mmes Jos. Desaulniers, Victor Rattier, M.M. Rodolphe Bourassa, God Lord, M. et Mme Théodore Gélinas, M.M. Donat Ricard, Bertrand Milette, C. E. Gareaux, Valère Laforme, Origine Bellemare, J. J. Milette, Ferdinand Milette, Théodore Bournival, Louis Samson, Alfred Cayer, M. et Mme Léonid Duzinze, M.M. Emile Lemyre, Achille Ricard, M. et Mme Théo. Gélinas, Henri-Paul Bourassa, Mlles Yvonne Bourassa, Germaine et Gertrude Bourassa, M. Egide Lacombe, M. et Mme O. Godin, Mlle Florie Marcouiller, M.M. et Mmes Léon Gélinas, Arthur Boisvert, Euclid Lajoie, Georges Lajoie, Mme Vve Gagnon, Mme N. Desaulniers, M. John Ringuette, M.M. Donat Gagnon, Donat Ringuette, Donat Blais, Paul Cadorette, Thomas Desaulniers, Thomas Desbiens, M. et Mme H. Boisvert, Mme Jos. Ringuette, Mlle Jeanette Laroche, M. Etienne Laroche, M.M. et Mmes Edm. Ringuette, Jos. Bellemare, Mlle Marie-Claire Bellemare, M. Max. Philibert, M. et Mme J. Leblanc, M.M. et Mmes Ernest Dupont, Honoré Houle, Albert Léger, B. Duplessis, M.M. Ephrem Dupont, F. St-Louis, Wellie St-Louis, Mlles Claire Lefebvre, Agathe et Marielle Frigon, Juliette Ferron, Marielle Brunelle, J. Duplessis, M. et Mme Nelson Landry, M.M. Azarie Marchand, James Pellerin, W. St-Fierre, M. et Mme Arthur Bournival, M.M. H. Plourde, Eugène Plourde, Alfred St-Onge, Félix et Albert St-Guge, Hercule Rivard, J.-E. Boisvert, J.-H. Noël, Emile Ferron, Nap. Duplessis, Onésime Descôteaux, Ed St-Germain, Omer Lacroche, H.-J. St-Pierre, Rosaire Bournival, Edw. Elliott, Ls-G. Bournival, Aimé Duplessis, Onésime Lemyre, M.M. F. St-Louis, P. St-Fierre, Nap. Bourassa, Benj. Grenier, Olivier Bellemare, Rap. Milette, Renée Desaulniers, Uldoric Bourassa, Agapit Matteau, William Houle, Ed Faquette, Jos. Desaulniers, M. et Mme Omer Ringuette, M. et Mme Omer Ringuette, Mlle Simonne Gélinas, M. et Mme G. Blais, M. Adam Lapolice, M.M. et Mmes Irénée Desaulniers, Borromée Grenier, M. Noël, Arrelion Déry, Mlle Germaine St-Louis, M.M. et Mmes Oscar Marinneau, M. et Mme Donat Dumaine, Mlle Clémence Dumaine, M.M. Lucien Boisvert, J.-So. Boisvert, Ls Samson, Amédée Lacombe, Origine Bellemare, Arthur Béland, Solem Desaulniers, M.M. et Mmes W. Gélinas, Arthur Vallée.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Agapit Barbeau, née Laurette Hébert, un fils baptisé Joseph-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert, oncle et tante de l'enfant.

Les anges chantent et adorent au ciel le nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. C'est le nom de la sainte Trinité, le mystère du paradis, des enfants de l'Église luttant sur la terre les noms de Jésus, de Marie, de Joseph, ils leur rappellent le mystère de l'Incarnation, la joie et l'espérance du monde. Ce bienheureux mystère a été confié pendant trente ans à Jésus, Marie, Joseph, et quand il a été divulgué à la terre, ces trois noms sont demeurés au firmament de l'Église, comme trois étoiles brillantes, qui le désignent aux fidèles.

Rien ne résiste à votre puissance, ô Marie, et votre Fils semble acquiescer une dette quand il exauce vos prières. — S. Grégoire

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont Mgr Dionis Gélinas est le gérant, et imprimé par l'Imprimerie St-Joseph, au No 458, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.



TAUX REDUITS

Exposition de Toronto Du 28 Août au 12 Sept. -0-0-0-

Dates d'aller: Du 27 Août au 12 Sept, Limite du retour: Sept. 16 \$18.00

Exposition de Sherbrooke Du 29 Août au 5 Sept. -0-0-0-

Dates d'aller: Du 29 Août au 4 Sept, Limite du retour: Sept. 8 \$8.25 (Via Montréal)

Exposition de Québec Du 3 Sept. au 12 Sept. -0-0-0-

Dates d'aller: Du 3 Sept. au 11 Sept, Limite du retour: 15 Sept. \$3.40

Pour plus amples informations s'adresser à J. A. Tourville, Agent, 122, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, Phones: 2001-2002.

SAINT-LEON

(De notre Correspondant)

M. et Mme Henri Charette, leurs filles Béatrice et Jacqueline ainsi que leur petit garçon Maurice, de Shawinigan Falls, en promenade chez M. Noé Lacoursière ainsi que chez M. Louis Charette, dimanche dernier.

M. et Mme Arthur Paquin ainsi que leurs garçons Emile et Fernand Paquin, de St-Boniface, en promenade chez M. Noé Lacoursière ainsi que chez M. Michel St-Pierre, la semaine dernière.

M. et Mme Adjour Lemay, ainsi que leur fille et leur garçon en visite chez Mme Vve Olivier Houde, samedi dernier.

M. Alexandre Lemay, ainsi que M. Ubald Ferron, de Montréal, en promenade chez leurs parents, dimanche dernier.

M. Richard Chevalier est retourné à Montréal, après avoir passé une quinzaine de jours chez son père M. Thomas Chevalier.

Bon Matériel Bon Travail



Les Platriers travaillent mieux quand ils ont de bons outils et du matériel de première classe. Assurez-vous de cela en vous adressant à

CYRILLE LABELLE & CIE 10, RUE DES FORGES.

Placements Recommandés:

Table with 5 columns: Investment Name, Interest Rate (%), Maturity (Eché.), Price (Prix), and Yield (Rend.). Rows include Séminaire Trois-Rivières, Syndics St-Jean de Brébeuf, Ville Chicoutimi, Hôtel-Dieu de Chicoutimi, Diocèse Prince Albert, Diocèse de Hearst, Hôpital St-Luc, RR. SS. Ste-Catherine (Berlin), Municipalité Rivière du Moulin, Chicoutimi, and Ville de Riverside.

La Corporation de Prêts de Québec

Banquiers en Obligations Représentant spécial pour Trois-Rivières et District L. LETOURNEAU 9, rue St-Pierre, Tél.: 205 Agents: Auguste Desmarais, Louiseville, Tél.: 171; Raoul Bellemare, St-Barnabé, Tél.: 1

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Eto-
gnez cette lumière et le
magasin le plus acha-
lonné sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Canadiens
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI, 1er SEPTEMBRE 1931

PAGE TROIS

La situation Anglaise

L'Angleterre passe par une crise d'argent. Le premier ministre Ramsay MacDonald avec son gouvernement travailliste n'a pas réussi à donner une position stable à son pays, ni les avantages mirobolants promis à ses partisans. Effrayés d'un déficit de six cent millions, MacDonald a proposé d'opérer une coupure de 10 pour cent dans la gratification du chômage. D'où colère de tous les chômeurs qui attendent du "dole" entier l'assurance de vivre à ne rien faire. La conséquence fut que MacDonald a été renié par ses suivants d'hier, répudié comme un faux travailliste, et chassé des rangs comme un traître à l'idée socialiste.

Faute de mieux, le Roi, après la dissolution du gouvernement travailliste, a rappelé MacDonald auprès de lui et l'a chargé de former un nouveau cabinet. On a formé un parti de coalition où les trois partis: libéral, conservateur et travailliste, détiennent une part égale du pouvoir. Le turbulent Lloyd George n'est pas de la combinaison, et c'est tant mieux; on assure que les libéraux se donneront un meilleur chef, moins impulsif, peut-être, mais plus pondéré. Baldwin, chef conservateur, fait partie de la combinaison, mais pour un temps seulement; le temps de remettre l'Angleterre en bonne voie. Après cela fait, la coalition prendra fin et les partis renaitront pour affronter le peuple avec leur programme respectif.

Espérons que les prochaines élections anglaises donneront à ce pays un gouvernement stable; un gouvernement qui ne tiendra pas le pouvoir, comme le gouvernement travailliste qui vient de prendre fin, par un ragoage d'ambitions mécontentes, mais par une union étroite d'hommes ralliés autour d'un parti présentant le meilleur programme au point de vue de la nation entière, et non d'une classe seulement. Parce que qui arrive à l'Angleterre, nous nous convainquons davantage qu'un gouvernement de classe est plus que dangereux pour l'intérêt général du peuple, et, en plus, ne produit rien de bon.

Le gouvernement travailliste n'a pu se maintenir au pouvoir que par une succession de compromis avec quelques uns de ses adversaires: libéraux et parfois conservateurs. L'attention première de ce gouvernement hétéroclite devait porter sur l'avantage des travailleurs, et guère autre chose. C'est, à notre sens, un mauvais procédé. Il n'est pas bon d'habituer le travailleur à croire que le monde a été créé pour lui seul, pour son bien-être, envers et contre tous. Il n'est pas meilleur non plus de trop lui dire et lui faire croire que n'importe quel gagne-sous, est apte à aspirer aux positions administratives les plus hautes du pays, par le seul fait qu'il est de la classe de ceux qui travaillent aux usines ou aux mines de charbon. L'art de conduire sagement les peuples suppose une longue préparation, de solides études, un grand fond de bon sens aidé d'une sérieuse expérience; toutes choses que l'on ne trouve pas d'ordinaire dans la vie terre à terre du modeste salarié.

Nous ne serons pas fâchés de voir disparaître un gouvernement de classe en Angleterre, et disparaître avec lui la menace du succès bolcheviste facteur de la révolution mondiale. On sait en effet que les maîtres de la Moscou rouge mettaient tout leur espoir de bouleversement mondial dans l'existence d'un gouvernement travailliste MacDonald en Angleterre au moment de l'heure fatale. Lorsque le plan quinquennal aura rendu la Russie rouge prête à l'attaque du monde capitaliste, si nous avons un gouvernement travailliste pour nous appuyer en Angleterre, la chose ira tout seule, et le grand soir se lèvera sans encombre sur l'univers. C'était là l'espoir des énergumènes bolchevistes. Nous nous réjouissons de voir cet espoir déçu.

Le gouvernement d'union, sous MacDonald, fait présentement appel à la France et aux Etats-Unis pour un prêt de quatre cents millions. Chaque pays consent à avancer deux cents millions à la fière Albion. C'est en quelque sorte une alliance entre les trois nations actuellement les plus puissantes du monde. Si le dicton: "où est mon argent, là est mon cœur", dicté par l'égoïsme féroce de notre temps matérialiste, est vrai, il faut croire que ni la France ni les Etats-Unis ne se désintéresseront de ce qui pourra arriver à l'Angleterre emprunteuse. Celle-ci, de son côté, devra avoir égard à ses prêteurs. Et la France, pour sa part, peut retirer quelque bien de cette expectative.

Souhaitons à l'Angleterre de sortir une fois de plus triomphante du borborygme économique où l'ont placé à la fois la dureté des temps, et l'inaptitude d'un groupe travailliste, mieux fait pour être bien conduit que pour bien diriger une nation.

Joseph BARNARD

L'incendie de lundi matin

La destruction du restaurant Adams en plein cœur de la nuit, a mis en péril tout notre quartier commercial. Les dommages sont considérables, et par l'eau et par la fumée, aux magasins voisins. Il est heureux que cet incendie n'ait pas été activé par le moindre vent, car alors on ne peut dire où le désastre se serait arrêté.

Les citoyens qui s'étaient rendus au lieu du sinistre ont été à même de constater combien nous sommes pitoyablement outillés contre le feu, et combien les recommandations du chef Vachon sont justifiées. A un moment donné, le feu s'étant communiqué sur le toit de l'immense édifice Shultz, il s'agissait de parer le plus tôt possible à ce nouveau danger. Nos hommes se mirent donc en frais de déplacer une longue échelle pour l'amener à l'endroit voulu. Ce fut toute une histoire que de mouvoir ces longues perches branlantes; et une autre histoire que d'y hisser un pesant boyau à bout de bras. On fait perdre à nos pompiers, par un si pitoyable outillage, un temps toujours précieux quand il s'agit d'épargner la perte de centaines de milliers de piastres à la population.

Et dire qu'il existe actuellement des appareils dernier modèle qui répondent à toutes les exigences. Des wagons remplis de boyaux, et de boyaux en bon ordre, et non qui font eau de toutes parts, comme ceux de l'autre nuit; des voitures toutes mues à moteurs à gazoline. Des wagons avec échelles d'une longueur suffisante pour atteindre les plus hauts édifices, et sont dressées instantanément à l'aide du même moteur qui actionne la voiture. Un système particulier hisse au faite de ces échelles dressées, autant de boyaux à incendie qu'il faut; on peut même établir une sorte de tour d'eau par le même moyen. Il y a aussi sur le marché des voitures combinées, et d'une force étonnante, qui servent tout à la fois de pompe aspirante que l'on relie instantanément à la borne-fontaine, et de porte-échelles, avec tous les accessoires utiles.

Ces engins sont employés dans toutes les villes un peu modernes, et qui ont le souci de leur responsabilité envers les citoyens. Notre petite ville voisine, Shawinigan, n'a pas attendu d'avoir nos quarante mille âmes pour s'outiller à la moderne. C'est un bon exemple dont nous devrions faire notre profit.

Notre chef de pompiers a signalé à maintes reprises notre pénurie d'organisation contre le danger du feu; il a réclamé aussi, depuis des années, un troisième poste dans le bas de la ville. On a fait sourdement à ces sages recommandations, et le public est justement alarmé.

On vient d'obtenir l'autorisation d'emprunter plus de \$500,000. pour des travaux que les contribuables ont estimé utiles. Or il n'y a rien dans ce montant pour la réorganisation moderne de nos moyens de combattre l'incendie. Nous trouverions cependant que cent ou deux cent mille piastres consacrées à cette fin, serait de l'argent bien placé. Nous commencerions par pourvoir d'abord à l'absolument nécessaire, avant de songer à ce qui presse le moins.

Joseph BARNARD

Marie est notre Mère: pour ses fils selon la grâce, elle a sacrifié son Fil selon la nature. N'est-ce pas dire assez combien nous devons avoir confiance en elle? La grande miséricorde dont son cœur était rempli sur le Calvaire nous poursuit, nous entoure, nous couvre d'une constante protection. Dans le chagrin elle nous console, dans la souffrance elle nous assiste, dans la tentation elle vient à notre secours.

— P. Monsabré

L'Eglise et l'Etat dans la Société

Des cours intéressants présentés à la Semaine Sociale d'Ottawa.

Ottawa, 27. La Semaine Sociale, à Ottawa, continue à attirer des auditeurs d'élite, et les conférences qu'on y entend sont d'un caractère très instructif.

M. l'abbé J. Ferland

M. l'abbé Joseph Ferland, professeur à l'Université Laval, a parlé hier de "L'Eglise et l'Etat". Quels doivent être les rapports de l'Eglise et de l'Etat? Il est certain que ces deux sociétés n'ont pas été faites pour lutter l'une contre l'autre, puisque toutes deux ont pour auteur un Dieu sage, qui ne peut leur avoir donné des droits opposés et contradictoires, et un Dieu bon, un Dieu d'amour et de charité, qui veut naturellement la paix et l'harmonie entre les êtres qu'il a créés à son image.

La société civile et la société religieuse ne peuvent pas raisonnablement non plus, ne pas s'occuper l'une de l'autre. Il y a en effet, entre elles tant de points de contact qu'elles ne sauraient s'ignorer sans s'exposer à des heurts que Dieu ne veut pas.

L'Eglise et l'Etat doivent donc se connaître, s'entendre et vivre dans l'union et la paix. Non cependant une union et une paix quelconques, mais une union conclue dans la justice et une paix consistant dans la tranquillité de l'ordre et le respect de leurs droits réciproques.

Et pour déterminer ces droits ainsi que les devoirs qui y correspondent, il faut se rappeler trois choses: a) que Dieu veut l'union et l'autre société; b) qu'il leur a assigné à chacune une fin déterminée et distincte, laquelle est, pour l'Etat, le bien commun, temporel de ses membres et, pour l'Eglise, leur sanctification et leur salut éternel; c) que l'homme a été élevé à une fin surnaturelle, à laquelle non seulement il peut mais doit tendre, et que partant la félicité temporelle des citoyens, qui constitue la fin de l'Etat, doit être telle qu'elle ne constitue pas un obstacle à leur salut, mais bien plutôt un moyen, sinon nécessaire, du moins utile d'y arriver.

De ce triple principe, en effet, il résulte:

1. Que chacune de ces deux sociétés a un droit strict à l'existence qui lui est propre, et que l'autre doit respecter ce droit: que si l'Eglise ne peut vouloir la ruine de l'Etat ni changer son mode d'être légitime, ce qu'elle n'a jamais fait d'ailleurs, l'Etat, de son côté, ne saurait, sous aucun prétexte, persécuter l'Eglise et porter atteinte à sa divine constitution;

2. Que l'Eglise et l'Etat sont deux sociétés supérieures, au moins dans leur ordre, et donc deux sociétés parfaites et indépendantes l'une de l'autre dans leur sphère propre, c'est-à-dire l'Etat dans les choses purement temporelles et l'Eglise dans celles qui sont exclusivement surnaturelles, et que chacune de ces deux puissances, sur ce terrain, peut agir à sa guise sans que l'autre ait rien à y voir, sa liberté sous ce rapport n'étant limitée que par les exigences de sa fin et les lois générales de la morale. Il est donc interdit à l'Etat de mettre des entraves à l'activité de l'Eglise dans le domaine surnaturel et de s'opposer à l'exercice des pouvoirs qu'elle a reçus du Christ pour l'accomplissement de son œuvre de salut, savoir: prêcher, administrer les sacrements, faire des lois pour la sanctification des fidèles et les pouvoirs annexes de juger et de punir, posséder des biens matériels pour les besoins du culte; pareillement, il serait injuste de la part de l'Eglise de s'ingérer dans les affaires purement temporelles de l'Etat et vouloir imposer sa manière de voir. Mais inutile d'ajouter que c'est un reproche que l'Eglise n'a jamais mérité. Cependant, si l'Eglise comme telle, est strictement tenue, comme elle l'a toujours fait d'ailleurs, de rester en dehors et au-dessus des choses purement politiques, il n'en est pas ainsi, rigoureusement parlant, des hommes d'Eglise. Ne cessant pas d'être citoyens en devenant prêtres ou évêques, ils en ont tous les pouvoirs et tous les droits et s'il n'est pas toujours expédient qu'ils en usent, rigoureusement, ils peuvent le faire.

Des principes posés, il suit:

3. Que dans les choses mixtes, c'est-à-dire dans les choses de leur nature temporelles mais touchant par quelque côté au surnaturel, l'Etat est essentiellement subordonné à l'Eglise, qu'il ne saurait légitimement rien faire qui fut, au jugement de l'Eglise, en opposition avec la sanctification des âmes, et qu'il doit même lui prêter concours et lui fournir, dans les limites de ses ressources, toute l'aide dont elle a besoin pour l'accomplissement de sa mission de salut, spécialement en la reconnaissant officiellement comme la seule vraie Eglise, en honorant ses chefs, en harmonisant sa législation avec la sienne, en sanctionnant ses propres lois, en mettant à son service, s'il le faut, sa force matérielle contre ses ennemis rebelles et ses ennemis, en subvenant dans la mesure où la chose est requise aux frais du culte, etc.

L'Eglise a aussi envers l'Etat le devoir positif de l'aider à atteindre sa fin: cependant, c'est là, contrairement au devoir analogue qui incombe à l'Etat par rapport à l'Eglise, c'est là un devoir non juridique mais simplement moral, un devoir imposé, non par la stricte justice, mais bien plutôt par la charité envers l'Etat et le souci de ses propres intérêts.

Mais ces relations idéales ne sont pas toujours possibles, et à côté de la thèse y a l'hypothèse. Il est un minimum de liberté que même un Etat non catholique ne saurait refuser à l'Eglise.

Ces relations, au pays

L'abbé Ferland, après nous avoir dit ce que doivent être en principe les relations de l'Eglise et de l'Etat, se demande ce qu'elles sont, en fait, au Canada.

Ici, dit-il, nous n'avons pas l'union juridique de l'Eglise et de l'Etat, ni cette union idéale qui consiste dans la pleine reconnaissance par l'Etat des droits et des prérogatives de l'Eglise, ni même cette union imparfaite qu'établit un concordat. Sans doute, les dépositaires de l'autorité civile, même ceux qui ne partagent pas notre foi, sont, en général, bien disposés envers l'Eglise; mais la législation civile n'est pas toujours en parfait accord avec le droit canonique et l'esprit chrétien et il y aurait là des réformes à faire, des mouvements à entreprendre ou à poursuivre.

Sur le terrain de l'école d'abord, même dans la province de Québec, où l'Etat y fait certainement une belle place à l'Eglise, tout n'y est pas parfait et des modifications s'imposeraient. L'Etat ne se contente pas toujours dans ce domaine du rôle que la philosophie chrétienne et le simple bon sens lui assignent, y exerce une influence trop grande et va même jusqu'à se faire maître d'école: car nos Ecoles normales, l'Ecole des Hautes Etudes, l'Ecole des Beaux Arts, et les Ecoles techniques sont des écoles gouvernementales et ces dernières, les Ecoles des Beaux-Arts et les Ecoles techniques, sont même des écoles théoriquement neutres.

Un mouvement dangereux est celui qui tend chez nous à multiplier plus qu'il n'est besoin les instituteurs laïques ou plus exactement séculiers, qu'on cherche à introduire de plus en plus dans les campagnes et qu'on impose même aux Ecoles normales de filles. Le gouvernement serait mieux avisé si au lieu de chercher par tous les moyens à faire de l'enseignement une carrière pour les hommes, il faisait à ceux-ci une place plus large dans ses bureaux, en y restreignant celle qu'il y donne aux jeunes filles.

En Ontario la situation, au point de vue scolaire, est acceptable aux catholiques, mais parfaite comme la nôtre. Dans les autres provinces, il n'y a pas d'écoles vraiment catholiques.

M. l'abbé Ferland dit enfin quelques mots des immunités ecclésiastiques, surtout de l'immunité réelle: de la sanctification du dimanche; du mariage, sujet où l'opposition de la loi civile d'une part et de la loi divine et de la loi ecclésiastique d'autre part est parfois flagrante et qu'il faudrait s'efforcer d'atténuer au moins, s'il est impossible de la faire disparaître complètement, et circonscrire les maux qui en découlent.

Résumé d'un cours présenté à la Semaine Sociale par le Père Eustache Gagnon, C.S.C.

L'Etat et la liberté

Est-il dans la langue française un mot auquel philosophes, publicistes, politiques et démocrates ont donné des interprétations plus variées, plus fantaisistes, voire même plus contradictoires que celui de liberté? Mot magique, à la vertu enchanteresse qui nous explique tout aussi bien le boulevardement de 1789 en France, que celui de 1930 en Russie et de 1931 en Espagne. N'est-ce pas au dieu "Liberté" que Robespierre et sa tourbe infernale sacrifiaient des milliers de citoyens qui, eux aussi, combattaient pour la liberté? N'est-ce pas également au nom de la liberté que les "Sans Dieu" des Soviets s'attaquent à toute idée religieuse et à toute autorité? Ne trouve-t-on pas au Canada des universitaires, qui sans brandir le drapeau rouge, réclament pour les prédicants bolchevistes la liberté de parole et de presse? Ailleurs, les méthodes diffèrent, mais les excès n'en sont que plus abominables.

A tous ces auteurs de désordres, tant révolutionnaires que partisans du libéralisme à la double conscience dénoncé par Léon XIII et Pie IX, il manque une notion exacte de la liberté. Ils l'envisagent sous un seul aspect et en font une arme de destruction.

Le monde moderne grisé par l'aspect séduisant de l'erreur, a besoin d'une doctrine sûre pour opérer le redressement des esprits et des volontés et nous délivrer de l'empire du mal "Veritas liberabit vos." (Jean 8, 32).

Guidés par Léon XIII demandons-nous quel est le vrai concept de la liberté, tant dans sa nature que dans son objet. Nous pourrions ensuite appliquer ces principes à la société en général.

I
La liberté en soi

"La liberté, dit saint Thomas (Som. théol. Ia, q. 83.1) consiste à pouvoir agir ou à ne pas agir, à être maître de son acte."

Nous sommes moralement libres en face d'un acte à poser ou à omettre, si nous pouvons également ordonner cet acte ou son omission à notre fin obligatoire.

Le pouvoir de faire le mal n'entre pas plus dans l'essence de la liberté que la maladie ne fait partie de la santé; tout au plus peut-il en être un indice.

La liberté est réglée ou déréglée selon qu'elle suit ou non les directives de la raison. Et comme le vrai et l'être se confondent la liberté vraie est la liberté même dont la liberté fautive n'est que la fiction et le masque.

"L'essence du bien et de la vérité, écrit Léon XIII (Immortale Dei) ne peut changer au gré de l'homme, mais elle demeure toujours la même et, non moins que la nature des choses, elle est immuable. Si l'intelligence adhère à des opinions fausses, si la volonté choisit le mal et s'y attache ni l'une ni l'autre n'atteint sa perfection, toutes deux déchoient de leur dignité native et se corrompent."

Ainsi de la liberté. "La complète liberté du mal, dit le Père Félix (Carême 1928, 6e conf.) est dans la société la plus complète oppression du bien ou la mort totale de la vraie liberté — car le premier acte des méchants devient les plus forts sera toujours de supprimer la liberté du bien." N'est-ce pas ce qui se produit aujourd'hui en Russie sous l'empire du Guepou? "La faculté de pécher, dit saint Thomas, (Som. théol. Ia, quest. 63, a. 1) n'est pas une liberté mais une servitude."

Dieu qui est souverainement libre ne peut vouloir le mal; il en est ainsi de l'homme arrivé à son degré suprême de perfection dans la vision béatifique.

D'où peut venir la notion et l'erronée de la liberté de l'erreur et du mal?

De la confusion de la liberté physique et de la liberté morale. Le bandit vous braque son revolver sous le nez. Lui accordez-vous le droit de vous tuer? Physiquement, il en a le pouvoir. Vous pouvez embrasser l'erreur et accomplir le mal, c'est vrai. En avez-vous le droit? Nullement. Vous avez même le devoir de ne pas le faire.

La loi est la sauvegarde qui empêche la liberté de se détruire elle-même. D'où il est facile de conclure que, malgré les affirmations des libéraux, le rôle de l'autorité est de porter des lois protectrices de la liberté et non destructrices. "La puissance déléguée par Dieu à

certaines hommes, dit Mgr de Ségur, est pour protéger, aider et activer la liberté des autres."

L'autorité, en empêchant les sujets de mal agir, ne fait qu'affermir et fortifier leur liberté. "Ce n'est pas s'opposer à un fleuve, dit Bossuet, que d'élever des quais sur ses rives pour empêcher qu'il ne déborde et perde ses eaux dans la campagne."

Que devient alors l'indépendance de l'homme? L'indépendance absolue, c'est-à-dire l'autonomie complète que les libéraux confondent avec la liberté est une impossibilité puisque Dieu ne peut pas abdiquer ses droits souverains de Créateur et de Rédempteur. L'homme est aussi dépendant, à chaque instant de son organisme, de son passé, de sa carrière, de ses semblables, de la société dont il est membre, de son époque, etc.

L'Etat et la liberté

"La morale pour les individus et pour les sociétés est la même" dit Platon.

Pour que le lien juridique qui unit les membres de la société ne soit pas un lien d'iniquité il faut que l'individu puisse en y entrant, sauvegarder tous ses droits naturels qui sont personnels et inaliénables.

"La mission de l'autorité civile consiste au témoignage de Valton à veiller à la paix et à la prospérité publique, à prévenir les injustices et à les réprimer, à favoriser le progrès du commerce et de l'industrie, des arts et des sciences, en un mot à procurer la plénitude du bonheur temporel à tous ses membres."

La liberté, pour ceux qui gouvernent, n'est pas le pouvoir de commander arbitrairement, au hasard, suivant le bon plaisir des chefs comme le voulait le césarisme en vertu duquel la volonté du roi avait force de loi.

"Nous sommes esclaves de la loi, afin d'être des hommes libres" disait Cicéron.

La liberté dans une société consiste dans la faculté d'affirmer le vrai et de pratiquer le bien dans l'impossibilité d'affirmer l'erreur et de faire le mal. Tyrannique si elle combat le vrai et le bien, la loi l'est encore si elle autorise le mal et l'erreur, leur attribuant des droits qu'ils ne sauraient avoir sans détriment du vrai et du bien.

Voilà pourquoi une société qui octroie à ses sujets la liberté du mal est moins parfaite que celle qui la leur refuse. Celle-ci atteint mieux sa fin suprême qui est de conduire ses membres vers leur fin dernière. "Ils doivent trouver en elle, dit Léon XIII, des secours qui les rendent capables d'atteindre leur perfection."

"Gouverner, dit saint Thomas, n'est pas autre chose que conduire vers sa fin ce qui est gouverné."

-o-o-o-

Le premier rôle de l'Etat vis-à-vis de ses sujets est un rôle de protection qui consiste à assurer le libre exercice de tous leurs droits. L'Etat doit à cette fin établir une législation équitable, qui assure l'ordre social et empêche l'arbitraire et le caprice de certains citoyens de nuire aux droits des autres.

A l'encontre du libéralisme individualiste, l'école sociale chrétienne prêche un droit d'intervention pour l'Etat. A l'encontre de l'égoïsme centralisateur elle réclame une intervention modérée. C'est l'intermédiaire question du juste milieu entre la révolution qui oppose l'individu à l'Etat, et le socialisme qui substitue l'Etat à l'individu.

L'Etat, dit encore le Père Serullanges, a lieu d'intervenir dans tous les cas où le jeu spontané des organisations particulières manifeste son impuissance; mais son effort doit consister non à grossir celle-ci afin de multiplier ceux-là, tout au contraire à fortifier l'individu; à provoquer l'essor des associations autonomes, afin qu'il ait à régir des valeurs et à équilibrer des vraies forces au lieu de secouer vainement de la poussière, comme ce serait le cas d'un Etat qui prétendrait tout absorber et tout réduire."

En vertu du droit naturel, l'Etat, même dans les domaines purement matériels, ne peut mettre d'entraves à la liberté individuelle ou familiale, son action doit être conditionnelle, supplétive ou "minimale." Devant ces principes, l'esclavage ou la conscription du travail ne peuvent trouver aucune justification.

II

L'Etat et les Associations

Ces libertés foncières entraînent avec elles la liberté d'association.

M. W.-P. Grant victime d'un accident d'auto

M. W.-P. Grant, député libéral pour le comté de Champlain, à Québec, a été transporté samedi matin, à l'Hôpital Notre-Dame, souffrant d'une fracture du crâne et d'ébranlement cérébral, à la suite d'une collision entre automobiles survenue sur la grande route, à Repentigny, village à quelque 15 milles de Montréal. De bonne heure dans la soirée, les autorités de l'Hôpital considéraient son état comme grave.

M. Grant était allé à la rencontre de ses parents qui devaient assister samedi matin à la profession religieuse de Mlle Florence Grant sa fille, chez les Soeurs Ursulines aux Trois-Rivières.

Il importe d'en dire un mot à cause des violentes attaques dont elle est présentée l'objet en Italie.

De la propension naturelle à rechercher l'aide du prochain naissent comme d'un germe, la société civile d'abord, puis, au sein même de celles-ci, d'autres sociétés, qui, pour être restreintes et imparfaites, n'en sont pas moins des sociétés véritables.

Il y a lieu de distinguer entre les associations publiques et privées. Les premières qui doivent leur organisation à l'autorité publique sont d'ordre administratif; provinces, comtés, municipalités; il est évident que l'Etat a entière latitude pour diriger et réglementer ces sociétés secondaires en vue de l'intérêt commun du pays.

L'Etat peut et doit, en principe, du moins, interdire les associations nuisibles à la religion, aux bonnes moeurs, à la paix sociale et à la sécurité publique. En outre l'Etat peut imposer aux associations les restrictions et les conditions nécessaires pour sauvegarder l'intérêt commun, par exemple, exiger le dépôt des statuts, prescrire aux sociétés commerciales une réserve statutaire, fixer un maximum et un minimum pour le chiffre et la valeur des actions émises.

Sa Sainteté Pie XI, alarmé de l'industrialisation progressive du monde (sous le régime capitaliste depuis 40 ans déplore cette situation. "Ce qui, écrit-il dans "Quadragesimo anno" frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré..."

Cette accumulation de forces et de ressources mène à la monopolisation du pouvoir et cela de trois façons. On combat d'abord pour la maîtrise économique; on se dispute ensuite le pouvoir politique dont on exploite l'influence dans la lutte économique; le conflit se porte enfin sur le terrain international.

Tel est l'enseignement de sagesse qui tombe des lèvres de la plus haute autorité sur terre.

La liberté d'éducation morale et religieuse dont Pie XI nous a donnée récemment la charte admirable, se rattache naturellement à notre sujet, tout comme la liberté des cultes, pivot des libertés modernes.

Vu l'importance capitale de ces thèses, elles constituent l'objet de cours spéciaux que nous avons suivis ou que nous aurons l'avantage d'entendre.

Conclusion

Je me contente en terminant ce modeste exposé de réclamer pour les directeurs des œuvres sociales toutes les libertés vraies. Le virus des idées de 89 a pénétré la société moderne au point que beaucoup de soi-disant catholiques conseillent la neutralité religieuse aux directeurs d'œuvres. Il est temps plus que jamais de démasquer la honte, la presse et l'inertie de cette "foûle de catholiques" dont parle M. Eug. L'Heureux, qui sont satisfaits d'eux-mêmes dès qu'ils ont observé les commandements de Dieu et de l'Eglise, évité les péchés capitaux et pratiqué jusqu'à un certain point les principales vertus chrétiennes (Action Catholique, 13 août 1931) mais qui sous prétexte de largeur de vue croient pouvoir tolérer tous les excès et considèrent la vigueur de la défense comme un nouveau scandale ajouté à l'attaque.

Documenta
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

Les Indiens en Amérique du Sud

Plus de neuf millions sont restés purs de tout mélange. L'organisation des missions. L'œuvre des Salésiens — Des chiffres.

GRANDE FOI

Les siècles qui virent les européens découvrir et s'approprier de nouveaux continents, furent aussi les témoins de la chasse que les nouveaux venus, ou la plupart d'entre eux, firent aux anciens maîtres du pays. Dans l'Amérique du Nord, il ne reste plus que 300.000 indiens qui n'ont plus aucune influence sur la vie politique ou sociale. En Australie on compte encore 60.000 indiens réfugiés dans l'intérieur de l'île. Ils ne constituent qu'une race en train de mourir, ou peu s'en faut, et leur existence, comme les propriétés qu'ils peuvent avoir, restent précieuses.

Il n'en va pas de même pour l'Amérique du Sud, où les indiens loin d'être exterminés, furent transformés de bonne heure par la civilisation hispano-portugaise. Actuellement, surtout dans les grandes villes, on peut rencontrer des avocats, des médecins, des hommes politiques, des prêtres ou des évêques, qui, s'ils ne peuvent renier les caractéristiques de leur race, ne sauraient pour autant être qualifiés d'indiens.

Les indiens, en effet, se sont pour la plupart unis aux immigrants de ces quatre derniers siècles: conquistadors, espagnols ou portugais, gens de toutes sortes et de tous continents venus dans le pays de l'or. Ajoutons encore le grand nombre de nègres qui embarqués comme esclaves firent souche dans les régions où ils étaient employés. Au Pérou, les immigrants chinois se sont mêlés aux indiens si bien que l'on voit surgir actuellement un nouveau type. Les indiens de l'Indonésie sont établis dans la Guyane anglaise. Dans le Brésil enfin, on a pu compter jusqu'à 190.000 japonais.

Mais à côté de ces masses qui ne peuvent plus être considérées proprement parler, comme indiennes, il y a encore de nos jours une population de 9.300.000 d'indiens qui est restée pure de tout mélange. Elle peut être divisée en deux groupes, le premier qui compte à peine un million d'individus est constitué par des tribus nomades, vivant dans les forêts vierges ou dans les montagnes à l'état sauvage. Ils ont fui les blancs et continuent de s'en défendre. L'autre groupe, qui est évalué à huit millions, s'il s'est préservé d'alliances avec les blancs, s'est mis cependant à l'école des nouveaux venus et ont accepté les missionnaires.

Dans les documents officiels et les traités, les gouvernements ont tracé des frontières très précises. En réalité très souvent, comme c'est le cas des frontières du Venezuela, de la Colombie et du Brésil, les tribus sauvages vivent comme si les Républiques n'étaient pas intervenues pour délimiter leur territoire réciproque, et sans même chercher à laquelle ils appartiennent.

Sauf dans l'Uruguay, on trouve dans toutes les Républiques, Sud-Américaines des groupes indiens à demi civilisés. Les plus importants habitent le Pérou (2.000.000) la Bolivie (1.500.000) le Brésil, spécialement dans les districts de Matto Grosso et de l'Amazonie, (1.000.000) l'Equateur (1.200.000), le Venezuela (500.000), la Colombie (150.000), le Paraguay (100.000), le Chili (100.000). Les chiffres que nous donnons sont évidemment approximatifs, car on comprend les difficultés d'un dénombrement quand on a à faire à des tribus nomades.

Dans les pays où la hiérarchie catholique est établie d'une façon normale, ces indiens dépendent du diocèse dans lequel ils habitent en fait. Quant aux missions proprement dites, celles qui dépendent de la Congrégation de la Propagande, elles sont au nombre de 34 avec une population globale de 2.500.000 indiens dont 1.300.000 seulement sont catholiques. Remarquons du reste que la grande majorité des

9.600.000 d'indiens est catholique. Il serait facile de raconter les abus commis ou tolérés par les colonisateurs. Ce n'est pourtant pas la heureusement toute leur œuvre, et il ne faudrait pas s'hypnotiser tellement sur le mal qu'on ne voie plus le bien qui a été fait. Il est en effet un bien acquis, c'est que les conquérants ont transformé l'Amérique Méridionale en un continent latin et catholique. L'Espagne, qui sauf le Brésil, a acquis ces immenses Envoies, avait le désir le plus sincère d'étendre le règne de Dieu. Ses explorateurs et ses premiers colons ne s'en allaient qu'accompagnés de missionnaires, qui devaient prêcher dans les terres nouvelles la religion chrétienne.

Pendant quelques années, les américains du Nord ont bien essayé — une propagande protestante — près de certains groupes indigènes. Sans nous arrêter à examiner le succès de leur campagne, nous noterons seulement que leur programme était fort bien étudié et qu'il en faudra tenir compte dans l'avenir. Quand on se souvient de tous les efforts du catholicisme pour évangéliser et civiliser les populations que les premiers missionnaires et colons concentraient sur ces terres, il serait injuste de méconnaître les merveilles accomplies ou d'affecter d'ignorer de pareils prodiges.

Dans les territoires soumis à la Propagande et qui comme nous le disions plus haut comptent seulement 25 pour 100 des indiens, 472 prêtres en 1927 travaillaient à répandre l'Evangile. Nous donnons ces chiffres sous toutes réserves, car il est très difficile de les établir de façon rigoureuse en raison même de la multiplicité et de l'enchevêtrement des œuvres.

On ne peut déduire de cet exemple: Les Salésiens ont dix missions chez les Indiens du Sud, dont deux seulement, dépendent de la Propagande; n'utilisent que 37 des 196 salésiens qui se devaient aux Indiens de l'Amérique du Sud. Les origines de ces missions, si glorieusement inaugurées au milieu des populations indiennes, le travail apostolique qui se fait de nos jours, ne peuvent manquer d'avoir de bons résultats. Leur histoire remet en mémoire les noms du dominicain Las Casas et du Frère Mineur Saint Franco Solano, les exploits des Pères Jésuites dans ces vastes territoires qui se trouvent aux confins de l'Uruguay, de l'Argentine, du Brésil et de la Bolivie. Au XVIII siècle c'est la catastrophe: le fameux Pombal, ministre du Portugal, emmena prisonniers à Lisbonne en 1759, 428 Jésuites et en 1767, d'Aranga, ministre d'Espagne, décréta l'exil de 2.600 Jésuites. Cette guerre aux Jésuites a commencé la destruction de l'œuvre d'évangélisation des indiens si bien commencée.

On a fait beaucoup pour eux ces dernières années; mais il reste encore énormément à faire. Il y a quelques années, un missionnaire du Brésil fut obligé par les circonstances de passer les frontières de la République et d'entrer dans le village de St-Matthieu habitée par les Critiquito. Tous ses bagages, y compris l'autel portatif, avaient dû être abandonnés le long du chemin, loin du but de son voyage. La joie des habitants à la vue du prêtre fut indescriptible. Le samedi soir une dévotion vint lui demander, se servant des quelques paroles espagnoles ou latines dont ils se souvenaient encore, à quelle heure il pourrait dire la messe: "Missa vos: hora?" Le missionnaire dut répondre "Missa non." Les malheureux restèrent consternés et se mirent à crier que pourtant le lendemain, c'était dimanche "Domingo, Domingo" "Domingo, si, missa non." dut répondre le missionnaire sans arriver à convaincre la délégation, qui retourna étonnée et désolée vers le village.

Le matin suivant notre missionnaire assistait, à un émouvant spectacle. A l'heure marquée, le tambour retentissait dans le village et à cet effet la population accourait en masse. Elle se groupait derrière la croix se disposant à se rendre processionnellement à la chapelle. Les lumières brillaient sur l'autel, le Missel était à sa place, mais fermé. Personne n'entra dans le chœur, mais lorsque chacun eut pris place, on recita les prières en commun et les chants du Kyrie, du Gloria et du Credo retentirent. C'était la "Messe blanche." Chaque dimanche le

peuple la célébrait de, puis qu'il avait été privé de prêtres. Le missionnaire qui, debout à la porte avait assisté à toute cette cérémonie en fut vivement impressionné et devant ce tabernacle vide, ramement," écrivait-il, "ce cri, "Mon Dieu envoyez-nous des prêtres, n'était monté de son cœur avec autant d'ardeur." Si les Missionnaires étaient en nombre suffisant beaucoup de ces pauvres indiens pourraient aisément revenir à l'entière pratique de leur religion et s'adapter à la civilisation...

Le mâit de mai

Nos ancêtres célébraient la joyeuse et poétique fête du mâit de mai, fête de famille et fête de paroisse, faite à la fois. Fieuse coutume apportée, ainsi que bien d'autres, de la mère-patrie.

Voici, à ce sujet, un souvenir de près de soixante-dix ans. Un des plus dignes paroissiens, chef d'une nombreuse famille, envoye ses fils dans la forêt choisir un des arbres les plus hauts et les plus touffus de son domaine.

Les jeunes connaissent l'endroit: ils ont vite trouvé l'objet désiré. On déballe le terrain, on découvre les pieds du géant, on le défait de ses longues racines, on l'étend par terre, sans pitié pour ses gémissements. En quelques minutes, une douzaine de bras bien outillés ont fait l'émondage de bas en haut, ne laissant qu'un bouquet de branches toutes chargées de vert feuillage.

Placé et retenu sur un brancart porté par de vigoureux épaules, le mâit s'avance triomphant, aux accents des voix sonores que l'écho des sommets voisins multiplie harmonieusement, et le héros de la fête vient se reposer devant la demeure paternelle.

Un groupe nombreux de parents et d'amis, ainsi que le prêtre de la paroisse, l'accueille avec des cris de joie. D'avance, la mère et ses filles et les voisines ont préparé des oriflammes, des banderoles, aux mille couleurs, des clochettes argentines des cliquetis et autres ornements de toutes formes et de nuances variées.

Le mâit est vêtu, décoré, avec un goût quelque peu excessif; mais à cette hauteur... ce sera superbe! Bientôt, le précieux fardeau est soulevé au moyen d'un palan habilement manœuvré par une douzaine d'hommes, et verticalement déposé dans l'excavation où son pied est consolidé avec force cailloux, pieux, mortier, gazon; et sa tête se dresse vers le firmament dominant toute la campagne et défiant les nuages.

Sous la brise printanière, il agit ses banderoles, ses clochettes, ses cliquetis d'or et d'argent, aux applaudissements et aux chants joyeux de la foule. "C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau!"

Le prêtre bénit le monument à la gloire de la Vierge chérie, on récite le Rosaire, et lorsque le soleil s'incline à l'horizon et que les étoiles commencent à briller, la foule acclame une dernière fois la Reine du ciel, prêtant l'oreille au chant toujours nouveau de ses enfants.

O notre Mère douce et bonne, Daigne recevoir ce bouquet; C'est notre cœur qui te le donne, Que ton cœur en soit satisfait...

Et c'est le silence, la joie au cœur, puis le repos, puis les songes du ciel... Spectacle féerique! Va-t-il se renouveler? Attendez...

Exposé aux rayons d'un soleil trop ardent, loin de l'ombrage et privé de la protection de ses congénères, touché rudement par une brise desséchante, le mâit s'ébranle, la chancelle et son bouquet de verdure se fane, ses décorations s'agitent au gré des vents; la pluie vient tout défrêcher, tout gâter. Bientôt ce sera la ruine, la mort; désastre inévitable, à moins que la saison ne se hâte de donner un ciel plus serein.

On le voit, alors comme aujourd'hui, le mois de mai de température très inégale, n'était pas toujours "le mois le plus beau." Dès le début du changement et la prévision d'un malheur, l'attention des fils surveillait d'un regard inquiet ce qui semblait se préparer là-haut. Un jour, il s'approcha timidement de son père, et la tristesse dans l'âme: — "Père, dit-il, voilà que notre beau "mât de mai," qui nous a coûté tant de peine, qui faisait notre honneur et réjouissait tous les regards... oui, le voilà qui se dessèche, se dégarment de ses superbes parures et menace de s'écrouler... Pourquoi ne reste-t-il pas debout fier et verdoyant, au moins durant tout le mois de Marie?"

— "Mon fils, rien d'étonnant en tout cela. Tu sais bien que les racines de l'arbre sont restées dans la forêt — sans elles, plus de sève pour le nourrir, lui conserver sa vigueur et le faire croître; dès lors, inutile la rosée du ciel, la chaleur du soleil; ce géant des bois ne peut que dépérir. Ne fallait-il pas s'y attendre? De même, il faut prévoir le jour où la mort l'envahira sans espoir de retour à la vie. Triste sort, hélas! Mais pourtant, cela est moins désolant qu'un autre spectacle dont Monsieur le Curé nous parlera ce soir."

En effet, le prêtre, mis au courant par le chef de la famille, vint présider la réunion du mois de Marie. Dans une courte allocution, il fit un heureux rapprochement entre l'arbre si beau, si grand planté en terre féconde, abritant les oiseaux du ciel, et l'âme chrétienne, l'âme baptisée, unie à Dieu par la grâce et riche de vertus. La parole du zélé pasteur s'inspire de l'Evangile pour expliquer à ses rustiques auditeurs que si l'arbre est enlevé du sol et séparé des racines, en quelques heures il perd ses charmes et sa vigueur, il se dessèche et n'est plus propre qu'au feu. "De même, ajoute-t-il, si l'âme se sépare de ce qui constitue sa racine et sa sève, Jésus et la grâce divine, qu'arrive-t-il? Ce qui est arrivé à notre beau mâit de mai: elle s'étiolé, dépérit et se penche vers la terre; sa chute est d'autant plus lamentable et pénible aux yeux de Dieu et des anges, qu'elle offrirait plus d'espoir de vie et de fécondité.

Oh! plutôt à Dieu qu'elle fût démembrée unie à son principe de vie surnaturelle, notre divin Sauveur!" Et continuant ses saluaires réflexions: "Il faut donc que l'âme chrétienne, fille du ciel, participant de la nature divine, il faut que notre âme reste fortement enracinée au Cœur de Jésus, son centre et sa vie, la source de la grâce. Cette grâce se déverse et circule en elle au moyen des sacrements, de la prière, de la parole sainte, de la sollicitude de Marie Immaculée, médiatrice universelle. Pour qu'en ce qui obéit à cette loi, c'est la séparation, la stérilité, la ruine, la mort."

"Il faut pourtant remarquer, dit encore le prêtre, que l'âme chrétienne est mieux partagée que l'arbre séparé de la racine et privé de la sève: cet arbre n'a plus aucun moyen de revenir à la vie. L'Auteur de la nature ne jugeant pas à propos de le recréer. Quant à l'âme appelée à la vie surnaturelle une première fois, par la vertu du Sang Rédempteur, elle jouira encore de la même faveur, sera de nouveau réunie à la racine et au tronc divin, autant de fois qu'elle aura le malheur de s'en séparer, pourvu que sous le souffle de l'Esprit-Saint, elle revienne à son Sauveur, à son Créateur."

Car la miséricorde divine, croyons-le bien, ne connaît pas de bornes depuis que, sur la Croix du Calvaire, s'est ouverte la fontaine impuisable, surabondante, dont le torrent jaillit à jamais jusqu'au trône de la Divinité, jusqu'à la Vie éternelle. Oh! mes frères, avant de nous quitter, ce soir, retenons bien cette scène aussi vraie que touchante de l'Evangile: "Combien de fois faudrait-il pardonner au pécheur, le rappeler à la grâce," demande Pierre à Jésus, peut-être jusqu'à sept fois, Seigneur?.....

— "Je ne dis pas sept fois, répond le Cœur miséricordieux; mais septante fois sept fois; c'est-à-dire toujours, aussi souvent qu'il se repentira et demandera de revenir à la vie de la grâce; le Seigneur ne veut pas la mort, mais la vie de la grâce au pécheur, par la conversion.

Peut-être craignez-vous sa Tendresse offensée, Peut-être avez-vous peur d'un regard de mépris, Lorsque cessant enfin votre course insensé,

Vous lui rapporterez de vos cœurs les débris... Ah! ce qui vous attend sur cette voie amère Où le divin Pasteur chemine soupirant, Ce n'est plus cet amour qu'il vous portait naguère, C'est un amour nouveau, c'est un amour plus grand.

M. St-Ephrem, J.-M. (M. St-Ephrem, J.-M. Sillery) A.-N. VALIQUET O.M.I.

Notre Histoire

En étudiant l'histoire moderne, nos regards s'arrêtent naturellement sur la patrie de nos ancêtres, sur la belle France, qui apparaît au premier rang des nations. Fille aînée de l'Eglise et gardienne des nobles traditions, nous la voyons, appuyée sur la foi et sur l'honneur, conserver sa haute position, même après les plus terribles revers, et se relever saine et forte, lorsque ses ennemis croient l'avoir renversée pour toujours. Foi et honneur! C'était la devise qu'elle remettait à ses PREUX chevaliers, lorsqu'elle les envoyait en Orient délivrer le tombeau du Christ. Foi et honneur! Portant ces deux mots sur les lèvres et dans le cœur, les missionnaires français ont fait briller le flambeau du christianisme et de la civilisation au milieu des tribus qui dormaient plongées dans la nuit de l'infidélité. Foi et honneur! tel fut le gage d'union et d'amour que la France remit à ses enfants qu'elle envoyait se créer une nouvelle patrie dans les forêts de l'Occident, sur les bords des grands fleuves de l'Amérique. Et ceux-ci, l'histoire nous l'apprend ont respecté les enseignements de leur mère.

Si l'on trouve dans les annales de l'Europe tant de pages dignes de fixer l'attention, quel intérêt ne doit pas inspirer l'histoire de notre pays, puisqu'elle renferme le tableau animé des épreuves, des souffrances, des succès de nos ancêtres; puisqu'elle nous retrace les moyens qu'ils ont employés pour fonder une colonie catholique sur les bords du Saint-Laurent, et désigne en même temps la voie que doivent suivre les Canadiens afin de maintenir intactes la foi, la langue et les institutions de nos pères.

Les histoires du nouveau monde sont, il est vrai, privées du grave cachet d'antiquité qui est empreint sur celles de l'ancien continent. Tandis que les temps historiques de l'Europe ont une étendue, ou, pour mieux dire, une profondeur qui fera toujours le désespoir des "archéologues," au Canada, il suffit de remonter à deux siècles et demi pour assister avec Châplain à la fondation du "fort et habitation de Kébec". Un siècle en arrière, et l'on arrive aux profondes ténèbres dans le sein desquelles ont pris naissance les traditions humaines et algonquines.

En revanche, l'histoire du Canada joint d'un avantage inconnu aux histoires européennes, qui, en remontant le cours du temps, vont se perdre dans les ténèbres de la fable. Au Canada, l'histoire a assisté à la naissance du peuple dont elle décrit l'enfance, et qu'elle voit arriver aujourd'hui à l'âge viril. Elle l'a connu dans toute sa faiblesse; elle a reçu ses plaintes lorsqu'il était tout petit et "souffreteux"; elle a entendu ses premiers chants de joie; elle est préparée à le suivre et à l'encourager dans les luttes que recèle encore l'avenir.

D'ailleurs, cette histoire présente, dans ses premiers temps surtout, un caractère d'héroïsme et de simplicité antique que lui communiquent la religion et l'origine du peuple canadien. En effet, dès le commencement de la colonie, on voit la religion occuper partout la première place. C'est en son nom que les rois de France chargeaient Jacques Cartier et Champlain d'aller à la découverte de pays à civiliser et à convertir au christianisme; elle était appelée à bénir les fondations des bourgades françaises sur le grand fleuve; elle envoyait ses prêtres porter le flambeau de la foi chez les nations sauvages de l'intérieur du continent, et ces courses lointaines de quelques pauvres missionnaires amenaient la découverte d'une grande partie des régions de l'ouest. Les apôtres infatigables de la Compagnie de Jésus avaient déjà exploré tout le lac Huron, que les colons de la Nouvelle Angleterre connaissaient à peine les forêts voisines du rivage de l'Atlantique. Les premières familles, venant pour habiter le pays, y arrivaient à la suite des religieux, qui dirigeaient les Pères dans leurs travaux, et procurèrent aux enfants les bienfaits d'une éducation chrétienne.

Ainsi la religion a exercé une puissante et salutaire influence sur l'organisation de la colonie française au Canada; elle a reçu de différents divers, sortis des différentes provinces de la France; elle les a fondus ensemble; elle en a formé un peuple uni et vigoureux, qui continuera

de grandir aussi longtemps qu'il demeurera fidèle aux traditions paternelles.

Pendant son enfance, il fut guerrier et chasseur par nécessité, étant obligé de négliger la culture de ses petits champs pour fournir à ses premiers besoins par la chasse, et pour lutter dans des combats de tous les jours contre les farouches tribus iroquoises. Au milieu des fatigues de la chasse et des dangers de la guerre, il acquit la force et l'expérience qui plus tard lui devaient servir à défendre son existence contre les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur. Aussi, lorsque à la suite de revers causés par les désordres de la cour de Louis XV, par l'insouciance des autorités et par les spéculations honteuses employées, la France se vit arracher sa plus ancienne colonie, les soixante-dix mille Canadiens qui restèrent sur le sol de la patrie eurent foi dans la Providence et dans leur union. Abandonnés des nobles et des riches, délaissés par la mère patrie, le peuple se réfugia sous les ailes de la religion, qui l'aidera à conserver ses institutions, ses coutumes et sa langue.

Abbé FERLAND

Quelques miettes d'histoire et de coutumes

Les deux CHARLES X — L'originaire du monccle — La barbe

Père et fils

Sait-on qu'il y eut en France deux rois qui s'appellent Charles X? Celui, très connu, dont on parla tant cette année à propos du centenaire de la prise d'Alger, etc... l'autre!

L'autre également Bourbon, et oncle de Henri IV, fut, à la mort de Henri III, salué par la Ligue comme le seul et légitime roi de France.

Paris ne reconnut d'ailleurs que Charles V, véritable roi de théâtre!

Le parlement de Toulouse fit même frapper monnaie à son coin, ce qui fit dire aux partisans d'Henri IV que "le vieux Charles X ne régna jamais qu'en effigie!" Il mourut peu de mois après son avènement.

L'origine du monccle

Elle remonte très loin, puisque Néron, un des plus abominables tyfans qui aient jamais existé, avait coutume de corriger sa myopie en regardant à travers une grosse émeraude.

Peu de gens, parmi ceux de nos contemporains qui arborent le monccle, pourraient s'offrir cette coûteuse fantaisie!

Le chapitre de la barbe

En général, lorsque vous entendez dire qu'un monsieur "a un masque d'empereur romain," cela signifie que sa figure est complètement rasée. Néanmoins, ce ne fut pas toujours le cas.

Le même Néron arbora quelque temps une barbe rousse, quoique empereur romain authentique, et parmi ses successeurs, les plus connus — Adrien, Antonin, Caracalla, Marc-Aurèle, Julien, pour ne citer que ceux-là, portaient également la barbe. Alors? ...

Quant à Charlemagne, "l'empereur à la barbe fleurie" des légendes du moyen âge, il n'avait au contraire aucune espèce de barbe, suivant en cela la mode franque.

La moustache de Napoléon III

On ne s'étonne pas qu'il soit difficile de se faire une opinion sur la physionomie exacte de ce grand empereur, mort en 1814, alors que personne ne saurait dire la couleur exacte de la moustache de Napoléon III, cependant beaucoup plus près de nous!

Il y a une vingtaine d'années, dans une pièce de M. Max-Maurey, La Savelli, l'empereur Napoléon III, à un moment donné traversait la scène.

L'acteur Burquet, chargé d'interpréter ce rôle, s'était de façon frappante, métamorphosé en Napoléon III.

Il y eut au sujet de sa moustache, des polémiques courtoises. "Elle est trop claire," affirmaient les uns, "Trop foncée" alléguaient d'autres, également bien informés.

Comme quoi il est difficile de se faire une opinion rigoureusement exacte sur les détails du passé.

Le roi aux huit filles

les six autres, une seule se maria, Madame Elisabeth.

Louis XV avait une grande affection pour ses filles.

Il aurait pu les marier à des rois, mais aucune ne se résolut à quitter la Cour de Versailles, sauf Madame Louise, douée et pieuse, qui se fit carmélite.

Madame Adélaïde, résolue, emportée, menait sans peine ses soeurs, d'un caractère beaucoup plus paisible. Le roi l'avait en grande admiration, et c'est la seule de ses filles qui eût quelque influence sur lui.

Père et fils

Souvent la gloire du père, dans une famille, éclipe celle du fils, et vice versa.

Qui se souvient du père de Turgot, le ministre bien connu de Louis XVI?

Peu de monde, et pourtant Turgot père, prévôt des marchands de Paris (titre qui équivalait alors à celui de président du Conseil municipal), a créé les égouts le progrès les perfectionnés, certes, mais ils furent, en quelque sorte, inventés par lui.

Il a également eu l'idée de répandre dans tous les quartiers l'usage des pompes à incendie.

Et malgré ces services, qui se souvient de lui?

Renseignements utiles à la cuisine

Une cuillerée d'alun en poudre mêlée à de la mine de poêle ordinaire donnera un beau lustre une fois broyée, et prend la moitié moins de travail.

Avant de mettre du lait dans la casserole, faites bouillir rapidement quelques cuillères d'eau (juste assez pour couvrir le fond), et il ne brûlera pas quelle que soit la violence du feu.

Si les bouchons de liège sont trop gros pour les bouteilles, plongez-les dans l'eau très chaude. Ils entreront très facilement et ne laisseront pas pénétrer l'air.

La chaux vive absorbe l'humidité, aussi il est bon de tenir une assiette pleine de cette poudre dans les armoires où coïns qui sont humides. Elevez et renouvelez la chaux de temps en temps, parce que, naturellement, elle perd de sa force.

Un plat d'eau placé dans un fourneau chaud où l'on fait cuire des tartes, pâtisseries ou puddings, les empêchera de brûler.

Les verres à lait doivent être lavés dans l'eau froide. Les laver à l'eau chaude les obscurcira pour toujours.

Croquettes aux asperges: 1 boîte d'asperges, 1 tasse de sauce blanche, 1/4 de livre de fromage canadien Kraft râpé ou de Nukraft, 1 oeuf bien battu. Egouttez les asperges, hachez fin et mêlez avec la sauce blanche assaisonnée d'un peu de muscade râpée.

Ajoutez les miettes de craquelins, le fromage et l'oeuf et mélangez bien. Façonnez en petites croquettes et procédez comme pour toutes les croquettes. Garnissez de cresson et d'anneau de piment rouge.

Soufflé aux pommes de terre et au fromage 1/2 tasse de lait, 1/4 de livre de fromage Pimento Kraft râpé, 3 tasses de pommes de terre pilées, Sel, poivre et paprika au goût, 2 oeufs.

Faites chauffer le lait au bain-marie, ajoutez le fromage et battez en crème; ajoutez ensuite les pommes de terre pilées. Assaisonnez le mélange et ajoutez les jaunes d'oeufs battus légèrement. Enroulez ensuite dans les blancs d'oeufs battus bien dur et versez le mélange dans une casserole beurrée. Placez dans un four chaud et cuisez jusqu'à ce qu'il devienne bruni et ferme.

Soupe de reliefs 1/2 c. à thé grainé de céleri, 1 girofle, 1 c. à soupe sel, 4 grains de poivre. Faites usage des os et des reliefs de rosbif, de bifteck, des os de mouton, des restes de légumes, excepté la courge, d'oeufs cuits durs, de croûtes de pain et de sauce, s'il y en a.

Pour 6 livres de viande, ajoutez les assaisonnements et laissez mijoter 6 à 8 heures, jusqu'à ce que la viande soit en lambeaux et que l'eau soit réduite de moitié. Egouttez et mettez le jus en réserve.

Tribune Ecclésiastique



Le Vice et la Vertu

Le vice, un jour, disait à la vertu
 "La belle, comment t'y prends-tu
 Pour aller de ce pas? Vraiment, tu me fais peine,
 Un escargot moins lentement se traîne;
 Regarde un peu comme je cours,
 De ça, de là, par tout le monde.
 Je fais plus de chemin en un quart de seconde
 Que tu n'en fais en quinze jours.
 Pourquoi cette lenteur? — Mon Dieu, voici, je pense,
 Répondit la vertu, d'où vient la différence,
 Qu'entre nous deux on a vu de tout temps:
 Moi je monte, toi tu descends."

Ce qu'un chrétien doit savoir

Durée du purgatoire

Si nous ne sommes pas en mesure de fixer avec quelque certitude le temps plus ou moins long que les âmes des défunts auront à passer dans le purgatoire, nous savons du moins que celui-ci ne durera pas toujours: il cessera au jour du jugement, car, d'après l'Evangile, (Matt. 25, 31-46) n'y sera question que des bannis du Père invités par le souverain Juge à aller prendre possession du royaume qui leur a été préparé dès l'origine du monde, et des maudits voués au feu éternel. Jésus ne fait aucune allusion à une troisième catégorie d'âmes devant être reléguées temporairement au purgatoire après le jugement.

Mais alors demanderez-vous qu'adviendra-t-il des justes qui verront la fin du monde, s'ils ne meurent que pour comparaître aussitôt après devant le Juge suprême, ou, plutôt, comme saint Paul semble bien le laisser entendre s'ils doivent être entraînés au jugement sans passer par la mort? Ils seront donc exempts de toute satisfaction vis-à-vis de la justice divine? Pas nécessairement. Il se peut que les affreuses calamités qui affligeront le monde à la fin des temps contribuent à purifier intégralement ces justes avant leur mort, ou avant leur jugement, en tout cas, à supprimer qu'ils ne doivent point mourir. Il y aura d'ailleurs le feu de la conflagration universelle qui pourra remplacer pour eux le feu du purgatoire. Il se peut encore qu'il doive y avoir un intervalle entre la fin du monde et le jugement général. Dieu tout-puissant qu'il est, pourra bien dans l'espace de quelques rapides instants leur faire subir des tourments d'une intensité telle qu'ils se trouveront quittes envers sa justice malgré la courte durée de leur supplice.

L'ENDROIT DU PURGATOIRE

Où se trouve le purgatoire? Puisqu'il est très probable que l'on y souffre la fortune d'un feu matériel, et que toute matière est située quelque part, il faut donc lui trouver un lieu. Quel est donc ce lieu? En l'absence de toute indication fournie par l'Ecriture ou les définitions conciliaires, les théologiens n'ayant pas de réponses catégoriques à nous offrir se contentent d'opiner dans un sens ou dans un autre, au meilleur de leurs connaissances. St-Grégoire de Nysse et saint Jean Chrysostome placent le purgatoire dans les régions supérieures de l'air, dans le voisinage du paradis. Saint Thomas d'Aquin, pense que le purgatoire se trouverait dans les entrailles de la terre et qu'il confine à l'enfer, situé lui-même au centre de notre globe, le même brasier alimenterait de sa flamme le lieu de l'éternel supplice et le lieu temporaire de la purification. Le saint Docteur appuie son opinion sur certaines expressions des Pères, de Tertullien par exemple, qui parle d'une prison inférieure" en décrivant le purgatoire, il la trouve confirmée également par les dires des saints et par certaines révélations privées. La grande Thérèse voyait elle aussi les âmes s'échapper comme du sein de la terre, et s'élever vers l'azur du firmament.

Dans la messe des morts, il est question "du lac profond" dont l'Église veut délivrer les âmes de tous les fidèles, le psalmiste, lui aussi fait mention d'un "lac inférieur, et ténébreux, placé à l'ombre de la mort"; il supplie le Seigneur de ne pas le rendre semblable à ceux qui y descendent. Ces expressions peuvent à la rigueur n'être que de simples figures de style et de lointaines reminiscences de la littérature païenne, mais peut-être aussi reflètent-elles la croyance de l'Église à l'existence d'un purgatoire situé dans quelque mystérieuse profondeur. L'application du "produdis" faite aux âmes du purgatoire suggère elle aussi que le purgatoire pourrait être une prison souterraine.

Outre ce purgatoire commun dont dont il détermine le lieu, saint Thomas ne fait pas de difficultés à en admettre un autre partout où les âmes seraient envoyées par Dieu pour y faire leur expiation. St-Grégoire, de son côté, dit que les âmes se purifient à l'endroit même où elles ont péché. D'autres certains théologiens modernes, elles feraient pareillement leur purgatoire sur la terre, dans leur pays, dans les églises dans leurs demeures, auprès de ceux qu'elles ont aimés et qu'elles aiment plus que jamais. Ces âmes, ne l'oublions pas, ne sont plus confinées dans un corps, comme au temps de leur vie terrestre, elles sont affranchies de la matière, elles vivent désormais à la manière des purs esprits; leur sphère d'action est bien plus étendue, elles ne sont pas circonscrites dans un lieu. Et puis le feu qui les brûle ne participe-t-il pas lui aussi d'une certaine manière à leur spiritualité? Comme les corps des ressuscités, par exemple, il pourrait donc avoir une localisation très différente de celle de nos corps terrestres, il s'attacherait à ces âmes, les envahirait de sa mystérieuse ardeur, mais se déplacerait aussi avec elles avec l'agilité d'un esprit. Au reste, ce ne serait qu'en vertu d'une dispensation spéciale de la divine Providence que certaines âmes pourraient ainsi vivre en dehors de la prison commune où la plupart d'entre elles sont détenues suivant la loi générale.

Si toutes les âmes du purgatoire ne vivent pas dans notre voisinage, il n'est interdit à aucune d'entre elles de s'intéresser à nous surtout au point de vue surnaturel et de communiquer avec nous. Comme elles voient clairement maintenant par l'expérience autant que par la raison et par la foi que la grande affaire, la seule qui importe pour nous, c'est le salut avec quel amour et quel zèle travaillent à orienter nos pensées et nos efforts du côté de l'éternité.

De plus si elles ne peuvent plus mériter ni prier efficacement pour elles-mêmes, encore que leur prière soit continue, étant comme un besoin pour elles et aussi un impérieux devoir, elles peuvent au moins intercéder en notre faveur et avec quel empressement elles le font, et combien leurs prières sont puissantes sur le cœur de Dieu! Ces âmes sont en effet confirmées en grâce et par conséquent dans l'heureuse impossibilité d'offenser leur Dieu; d'autre part, brûlant pour lui d'un amour indicible, comment leurs prières ne lui seraient-elles pas des plus agréables et pourraient-elles vraiment rester sans effets lorsqu'elles le sollicitent en notre faveur. Sans être aussi considérable que celui des bienheureux, leur crédit n'est-il pas bien grand et ne peut-on pas le mettre largement à contribution. Sans doute que leurs parents, leurs amis et bienfaiteurs de la terre, particulièrement ceux qui prient pour elles et s'effor-

cent de toutes manières de les soulager dans leurs peines sont les premiers à en bénéficier. En priant ainsi pour ceux qui leur sont chers, ces âmes entraîneraient leur témoignage leur gratitude, quitte à les combler de leurs largesses spirituelles et temporelles lorsqu'elles seront parvenues au séjour de la gloire. Impuissantes à rien faire pour leur propre salut, elles trouveraient une douce consolation à s'occuper de nôtre et à procurer la gloire de Dieu en contribuant à nous sanctifier.

F. Bourret, C. S. S. R.

Les coucous de la Grande-Chartreuse

L'été dernier, M. Ferrier, sénateur de l'Isère et ennemi personnel des Chartreux, avait essayé d'ouvrir la Grande-Chartreuse "désaffectée" aux intellectuels "fatigués à la suite d'un intense labeur cérébral." Par ses soins, une circulaire fut envoyée à toutes les Universités françaises et étrangères. Naturellement, on avait soin de ne pas rappeler en quelles tristes circonstances le couvent était devenu vacant!

Cette laeune fut heureusement comblée par M. Bonnet-Eymard, président de la Ligue dauphinoise d'action catholique. Lui aussi écrivit aux recteurs de toutes les Universités, pour leur apprendre ou leur rappeler qu'en réalité M. Ferrier disposait... du bien d'autrui. Résultat, il arriva à la Chartreuse un intellectuel, M. le professeur Westrup, de Copenhague. Mais il n'était pas aussi "fatigué" que l'avait espéré M. le sénateur Ferrier, ce qu'il n'avait pas su avant de venir, il l'apprit sur place, par le courrier qu'il reçut. Et comme c'était un esprit probe et un cœur propre, il boucla sa valise et partit.

M. Léon Foncet, rédacteur en chef d'un excellent journal, "la République" de l'Isère et du Sud-Est, a raconté, dans un livre éloquent, le Drame de la Grande-Chartreuse. (Publications Luminé, 12 rue Bossuet, Dijon). Plus récemment, le 11 décembre 1930, il a donné, au Foyer de Chambéry, sous la présidence de Mgr l'Archevêque, une conférence d'un papant intérêt, qui vient de paraître en une élégante plaquette.

Je veux en citer un extrait. Parmi ceux qui écrivirent, comme je viens de le dire, au professeur Westrup, figurait le capitaine des Francs, qui avait pris, comme capitaine au 40 dragons, la part que l'on va voir, à l'expulsion des Chartreux. C'est cet épisode qu'il raconte à M. Westrup, et qui décida, du coup, cet honnête homme à s'en aller.

Je laisse la parole au capitaine des Francs.

C'était en 1903, il y a, dans l'histoire de tous les pays, des moments où un pouvoir tyrannique met au service du mal sa puissance de gouvernement. La France vivait une de ces heures que d'autres ont rachetées depuis. Les ministres s'appelaient Combes et André. Celui-ci faisait régner dans toute l'armée le système de la délation, en vue de l'universelle oppression des consciences chrétiennes. J'étais capitaine de dragons, M. le Professeur, et j'étais chrétien. Or, un matin, à Chambéry, nous tenons garnison, nous recevons l'ordre au rapport de tenir deux escadrons, chevaux sellés, prêts à partir pour une destination inconnue.

Hélas! nous la devinions: depuis un mois déjà — on parlait du prochain siège de la Chartreuse. Et c'était nous, c'était moi, officier français c'étaient mes hommes que j'aimais tant, paysans du Dauphiné, et pour plusieurs de Chartreuse même, qui allions, avec nos chevaux et nos armes, conduire cette horrible opération.

Quel drame, Monsieur, dans nos consciences, quel dilemme! Obéir, quelle douleur! Désobéir, quel exemple! Nous cherchions, nous imaginions de pauvres solutions, comme celle du trouper qui se fait porter malade... Non, cela n'était pas digne de nous. Que faire?

Enfin, un soir, à 6 heures, le 28 avril 1903, l'ordre de marcher arriva. Direction: St-Laurent-du-Pont; où nous trouverions les ordres, impossible de se tromper,

c'était bien cela. Longue étape et morne route dans la nuit, où par ordre, et par honte, nous nous dissimulions. Vers minuit, nous quittons St-Laurent-du-Pont. Voici l'entrée du Désert, le torrent, les rochers abrupts. Douleur, douleur! Que de fois nous étions partis pour là-haut, sous le ciel clair, joyeux, insouciant, attirés par la paix bénie du monastère. Mais, aujourd'hui, nous montons comme des voleurs. Que faire, que faire? Les pensées tournaient dans ma tête.

Halte! une barricade: sapins abattus, branches enchevêtrées. Les dragons mettent pied à terre. On tâche de se dépêtrer, on remet les troncs parallèles à la pente: c'est la guerre. Nous passons.

Voici le pont Saint-Bruno. Nouveau barrage, arbres, rochers, nouvelles manoeuvres. Nous enfonçons maintenant par endroits dans la neige. Qu'allons-nous trouver là-haut? Comment résoudre le dilemme?

Enfin, nous voici sous les grands murs de Chartreuse, ceux qui vous couvrent maintenant, Monsieur le Professeur, ceux des assises ont huit cents ans. C'est la forteresse de la prière et de la paix que nous venons assiéger, pour préparer vos pitoyables vacances d'aujourd'hui.

Le barrage, maintenant, n'est plus de sapins, mais d'hommes. Des hommes, des Français comme nous, défendant contre nous une cause que nous savons juste et sainte...

Nous tâchons de leur expliquer que nous ne sommes pas là pour notre plaisir. Ils crient: "Vivent les dragons!" Nous passons et prenons position devant la grande porte. Maintenant il faut la dégager largement pour que les magistrats puissent faire leur besogne. Nous refoignons la foule par les chevaux qui reculent.

Voilà, entourés de gendarmes, les trois landaus du parquet passant à la lueur des torches, sous les clameurs indignées de la foule et sous notre protection. Il y a des remous, des poussées, des reculs, des coups, des cris, des chants, tout un tumulte de foule, de guerre, de haine et de désespoir dans cette solitude pacifique. Nos chevaux s'impatientent et ruent.

Des coups sourds: c'est le porte du Monastère que les sapeurs du 40 génie enfoncent à coups de hache. Les coups me font tréssaillir. Non, ce n'est pas pour entendre et protéger cela que je me suis fait soldat! Et, cependant, pour le maintien de l'armée qui peut-être demain devra protéger mon pays de l'invasion, je continue à obéir. La porte est enfoncée. Les minutes, combien? Je ne sais, mais longues, immenses s'écoulaient. Enfin, un cortège nouveau apparaît dans la porte: ce sont les robes blanches des Chartreux, entourées de gendarmes. Une émotion immense m'étreint; je fais mettre sautoir en main pour les honneurs à ceux que la servitude militaire m'a contraint de venir expulser.

Et nous demeurons là, en un double haie, immobiles sur nos chevaux, la tête courbée sous l'obéissance, sous la honte, mais sous la bénédiction aussi de ceux qui défilent entre nous. Minute muette où, à travers mes propres larmes, j'ai vu pleurer mes officiers et mes dragons.

On n'oublie pas ces choses, M. le Professeur. Cependant, ma résolution était prise. A la première étape, à Entredoux-Guiers, tandis que mes hommes accablés d'émotion et de fatigue, dormaient, dans le coin d'une grange, je rédigeais ma lettre de démission.

Pour le maintien de l'armée française, j'avais obéi: pour la libération de ma conscience, je devais briser ma carrière et mon épée. Alors, à la sortie du tunnel des Echemelles, j'arrêtai ma colonne, j'assemblai mes hommes autour de moi. J'aimais mes hommes. M. le Professeur, je leur expliquai ce que je venais de faire, pourquoi je l'avais fait et je leur dis adieu.

Cette lettre honore celui qui l'a écrite et celui qui la reçut, et qui est parti aussitôt ne, voulant pas être le profiteur d'un tel scandale!... E. D.

Si vous suivez Marie, vous ne vous égarerez point. Si vous la priez, vous ne désespérez point. Sa pensée vous préservera de l'erreur; son appui de toute chute; sa protection de toute crainte. Sous sa conduite et son égide vous marcherez sans fatigue et vous atteindrez sûrement le terme.

—S. Bernard

Marie revêt vêtue de gloire et d'immortalité le Fils adoré qu'elle avait vu agoniser sur la croix et mettre au tombeau. Seul, un miracle l'empêche de mourir de joie à l'apparition de son Jésus ressuscité et glorieux. La première, Elle recueille les fruits de sa résurrection avec une telle abondance de grâces qu'elle ressuscite en quelque sorte avec son Jésus à une vie nouvelle et toute céleste

Le veau à la casserole

Deux bons amis qui ne se sont pas rencontrés depuis des années et des années, bavardent, les pieds aux chenets. Le feu n'est pas un mythe partout; il y a encore des vieux logis où les bûches pétillent et réchauffent jusqu'au cœur. Et quel décor lorsqu'on évoque le passé.

—J'ai revu le clocher de Ceaulmont. Pourquoi les touristes ne s'arrêtent-ils pas dans ce petit village, pauvre, c'est entendu, mais d'où l'on a, sur la vallée, la plus belle vue qu'on puisse rêver? Le fin, vu de Ceaulmont, quel enchantement! La courbe de la Creuse et, au loin, dans son nid, Gargilesse. Seulement, voilà, Ceaulmont est à un kilomètre de la grande route... et les touristes sont pressés, surtout lorsqu'ils ont faim...

—A propos de faim, te rappelles-tu? — Si je m'en souviens! C'est plus qu'un souvenir, c'est un remords! — Oh! oh! — De savoir le presbytère vide, l'église fermée, me rempli de mélancolie.

— Il n'y a plus de curé à Ceaulmont, mais l'église se rouvre par fois, pour les enterrements. Or l'enterrement et, à cause de ce mort, elle ne mourra pas...

— Tant mieux, tant mieux. La voule du fin sans les ruines de la Frune-au-Pot et surtout sans le fin clocher de Ceaulmont, ce serait un roi sans couronne... Mais il y a pire. Tu viens de l'avouer, il n'y a plus de curé à Ceaulmont. Eh bien! mon vieux camarade, je me demande si nous n'y sommes pas pour quelque chose...

—L'aurions-nous assassiné? — Ne ris pas... S'il est mort de faim, nous y sommes certainement pour quelque chose... La visite que nous lui avons faite remonte à combien d'années? J'allais entrer à Saint-Cyr. Toi, tu étais déjà le nez dans les archives. Mettons vingt ans, en chiffres ronds... — Tu es modeste... Mais, quand même, il y a prescription...

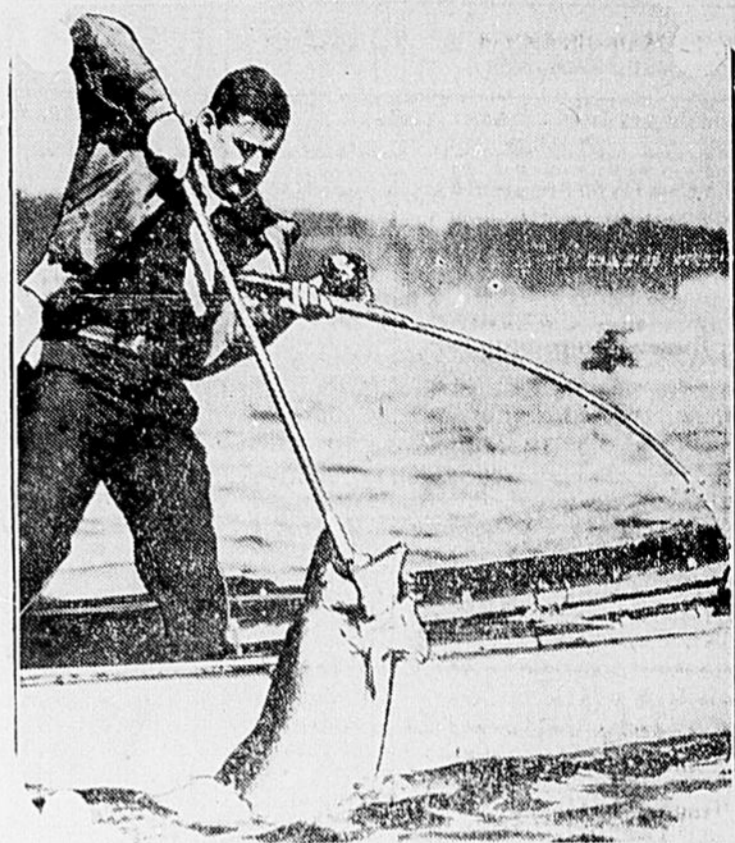
— Nous arrivions de Châteauroux par Argenton, à bicyclette. Quarante kilomètres, sans compter les crochets, dont tu étais déjà si friand. Notre première visite fut, bien entendu, pour le curé, afin qu'il sache que nous allions à l'enterrement et que, dès notre déjeuner achevé, nous viendrions prendre le café avec lui. Le café! il n'entendait pas de cette oreille. "Je vous tiens, je vous garde. A la fortune du pot!" Il venait de la cuisine d'alléchants effluves. A risque de nous faire bousculer par la gouvernante, nous acceptâmes.

Ah! ce veau à la casserole! Quel arôme! Il n'était pas bien gros, mais le bon curé y aurait certainement trouvé trois repas. Notre hôte n'hésita pas. Il fit deux parts: qu'il déposât dans nos assiettes chaudes et il garda l'os pour lui. Comme nous nous étions récriés pour la forme il apaisa nos scrupules en nous assurant qu'il avait gardé "la meilleure part."

"La meilleure part!" l'os à moelle... Tandis que nous savourions le veau et sa sauce, le bon curé avait pris l'os entre le pouce et l'index et en frappait son assiette. Poc, poc, poc! La conversion allait son train. Entre curé et archiviste, le dialogue ne languit jamais. Le siège d'Argenton, le roi Henri IV logé au château de la Frune-au-Pot... L'ogive de la porte de l'église St-Saturnin, l'autel de bois sculpté du XVIIIe. "Ecclésiaste de Celse monte..." "Poc, poc, poc! rien ne sortait de l'os..." Et nous parlions, et nous mangions, et nous buvions d'un petit gris que je recommandais aux neurasthéniques, hein! tu te rappelles! "La Frune-au-Pot, pré-cisaux tu, après avoir appartenu aux La Faille, passa à Raoul Pot, qu'une Radegonde de La Paille épousa en 1400..."

— En 1300! — Tu crois? Comme le temps passe! puis, de Pot en Pot, devint domaine des Montmorency... Hein! si j'ai bien appris la leçon d'il y a vingt ans! ou trente. — Ou quarante! — Non! La nuit des temps alors! C'est égal, tant que je vivrai, je verrai le visage épanoui du bon curé de Ceaulmont, heureux de causer histoire et archéologie, et j'entendrai à jamais le bruit de l'os sur l'assiette de grès. Poc! poc! poc! Rien ne sortit. La moelle était tombée avec mon morceau. J'aurais dû le dire, j'aurais dû restituer... Poc! Poc! poc! "Ah! le pauvre curé! Ah! les pauvres curés! comme nous abusons d'eux. C'est bien de notre faute s'ils meurent de faim. Nous acceptons qu'ils nous donnent tout, sous prétexte qu'ils gardent la meilleure part, la surnaturelle, il y a des limites au sacrifice. Poc! Poc! — Poc! Je l'assure, mon vieux, c'est nous qui avons fait fermer l'église de Ceaulmont, c'est nous qui avons tué le bon curé au veau à la casserole..."

Jacques des Cachons,



Une vraie pêche, celle-là!

Au soir du 17 janvier 1871, de pauvres enfants virent un cercle bleu dans l'immensité des cieux puis une belle Dame!... Un grand seriteau s'était déployé sous ses pieds, et sur cet ériteau apparaurent successivement de belles lettres d'or que les enfants nommèrent sur sa divine Mère, la Touté Bonne.—Père P.-M. Dagnaud. End.

"Mais priez mes enfants Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon Fils se laisse toucher." —Les Bollandistes

La belle épitaphe:—Epitaphe cueillie sur une tombe du cimetière Montmartre: "C'est Joseph X... "Il a vécu 26 ans, après son veuvage, dans la société de sa belle-mère, et il est mort avec le ferme espoir de trouver un monde meilleur!"

MESDAMES! UN JOLI FLACON DE 75c DE PARFUM JASMINE
 Donnée GRATIS avec tout achat d'une boîte de \$1.00 de POUDRE DE RIZ JASMINE
 LES DEUX: \$1.00

LA PHARMACIE WILLIAMS
 1360, rue Hart Téléphone No 1
 Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolat 'Billie Burke'

Tél. 437 Boîte Postale 150

Charbonnerie St-Laurent Ltée
 Véritable Anthracite Ecosais
 American — Coke, — Bitumineux, — Egg — Stove, Chestnut, — Buckwheat — Huile à chauffage BOIS

Bureau & Entrepôt: 101, rue du Fleuve
 TROIS-RIVIERES, Qué. Succursale rue Milot (Ancienne glacière N.-Dame)

Téléphone: Bureau 919 Résidence: 606

HEURES DE BUREAU:
 Tous les jours de 1.30 à 4.30 p.m.
 Le soir: MARDI et VENDREDI de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin
 SPECIALISTE
 MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

8a RUE HART, LES TROIS-RIVIERES

LA SANTE DE VOS ENFANTS

Y songez-vous, chère Madame, en les laissant partir pour le jeu après un déjeuner pris souvent à la hâte! Vous pourrez être tranquille si le matin, qu'ils soient en retard ou non, vous leur servez des mets qui viennent de chez

Uldéric Carignan
 Epicier
 (Agent pour les Liqueurs Christin)
 22, Badeaux, Phone 122-1749

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Shawinigan

(De notre Correspondant)

La nouvelle usine de filtration en opération sous peu

Les travaux à la nouvelle usine de filtration que la ville a fait construire au Rang des Héberts seront complètement terminés dans quelques jours et le filtre lui-même sera mis en opération bientôt. Des expériences toutes récentes ont été faites au nouveau filtre par des officiers du Bureau Provincial d'Hygiène et les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants.

Soumissions pour charbon

A une séance spéciale du conseil de ville tenue mercredi soir et où présidait Son Honneur le maire Albert Giguère, des soumissions ont été reçues de quatre marchands locaux pour la fourniture du charbon nécessaire pour les écoles municipales, soit l'Hôtel de Ville, les Postes Nos 1 et 2 et l'usine de filtration.

Le contrat pour la fourniture de ce charbon, soit un total de 265 tonnes environ, a été accordé à la Cie de Bois et Charbon, Ltée, qui avait la plus basse soumission, son prix étant de 88.50 la tonne. Les autres soumissionnaires étaient MM. J.-O.-S. Brunet, J.-A. Bellemare et J.-A. Faquin.

Construction de trottoir

A la requête des Commissaires d'Écoles de notre cité, nos édiles ont autorisé le géant municipal M. N.-J.-A. Vermette, à faire construire un trottoir en béton qui longer le nouveau école St-Bernard, sur le côté sud de la 1ère rue.

Cadavre repêché

A cinq heures, vendredi après-midi, on a repêché le cadavre du jeune Benoît Gélinas, âgé de 16 ans, qui se noya accidentellement mercredi dernier en se baignant avec des compagnons. Le corps a été retrouvé environ 50 pieds plus bas que l'endroit où il était disparu par l'oncle de la victime, M. Wilbrod Gélinas, qui en compagnie d'autres hommes traquèrent des recherches depuis mercredi.

Le cadavre fut transporté immédiatement à la morgue Marcotte où le coroner, Dr M.-A. Chandonnet, tint une enquête. Le Jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

Benoît Gélinas, était le fils de M. Wilfrid Gélinas, de la 1ère rue.

LA BAIE SHAWINIGAN

(De notre Correspondant)

Agréable soirée

M. Hector Laverne, de Long Beach, Californie, M. Armand Laverne, de St-Pierre, Manitoba, en visite chez M. et Mme Eugène Matteau. A cette occasion, une soirée intime eut lieu.

Parmi les invités, nous remarquons: M. Johnny Matteau, M. et Mme Eugène Matteau, de LaBaie Shawinigan; M. et Mme Armand Matteau, leurs enfants Marie-Jeanne, Marguerite, M. Alphonse Laperrière et sa famille, de Montréal; M. et Mme Wilbrod Charette, et leur famille, M. Léonel Charette, et Mlle Lucienne Charette, M. et Mme Ernest Laperrière et leur famille des Trois-Rivières; MM. et Mmes Joseph Matteau, Ovide Matteau et leur famille, Mlles Yvonne et Marie-Jeanne Matteau, Georges et Alphonse Matteau, de Grand'Mère; M. Origène Matteau, de Shawinigan; MM. Adrien et Adélar Cayser, de St-Boniface; M. et Mme Agapit Matteau, leurs enfants: Mlles Irène, Laurette et Rolande Matteau, M. Benoît Matteau, de LaBaie Shawinigan; MM. Fernand et Léo Matteau, Mlle Yvette Matteau, de St-Boniface de Shawinigan; Mlle Laverne, garde-malade, et Mme Alcide Laverne, de Ste-Flore.

L'entrain et une franche gaieté régnèrent toute la soirée, il y eut chant et musique. Ce n'est que tard dans la soirée que l'on songea à se séparer.

M. et Mme Elie Jeffries, de Montréal, chez M. Ferdinand Auger.

M. et Mme Alfred Bellemare, leur fille Mlle Clara, Mme Origène Pichette, de St-Boniface, MM. et Mmes J.-E. Bellemare, Joseph Pothier, d'Almaville, M. et Mme Fernand Lesare, de St-Pierre, chez Mme Thomas Bellemare, ces jours derniers.

M. Johnny Matteau, a visité son fils M. l'abbé H. Matteau, curé de St-Mathieu.

Nous offrons nos bien sincères condoléances à MM. Wellie et Joseph Chrétien, et à leur famille,

dans le deuil cruel qui les frappe par la mort de leur père M. François Chrétien à St-Etienne des Grès.

LOUISEVILLE

(De notre Correspondant)

Mariage Baribeau-Lacerte

Le 15 juillet dernier fut béni en l'église paroissiale de St-Paulin, par M. l'abbé A. Rousseau, le mariage de M. Antonio Baribeau, fils de M. Adélar Baribeau, avec Mlle Edith Lacerte, fille de M. et Mme Adrien Lacerte. Les mariés avaient pour témoins, leurs pères respectifs. Assistaient comme garçon et fille d'honneur, M. Rodolphe Bourassa et Mlle Yvonne Lacerte.

Après le mariage il y eut réception chez le père de la mariée, les invités étaient: M. Adélar Baribeau, MM. et Mmes A. Lacerte, Joseph-A. Baribeau, Ferdinand Arvisais, Emile LeBlanc, MM. Martial Baribeau, Albéric Lesage, Emery Noël, Alphonse Lamy, Léonel Lacerte, Mlle Marie-Rose Rivard, M. Hormidas Lacerte, Mlle Yvette Baribeau, M. René Lacerte, Mlle Léda Gélinas, M. Bernard Lacerte, Mlle Rosée Audy, M. Emile Audy, Mlle Marie-Flore Lacerte, M. Emile Lamirande, Mlle Gilberte Lacerte, M. Edgar Lacerte, Mlle Hermance Lacerte, MM. et Mmes Everiste Lacerte, Alfred Brodeur, Mlle Lucille Brodeur, Mlle Florence Brodeur, MM. Florent Elliot, Florent Renière, M. et Mme Cyrille Lamirande, Mlle Jeannette Lacerte, M. Albert Gélinas. Les mariés partirent pour un voyage à Montréal.

A leur retour à Louiseville, une soirée eut lieu chez M. Adélar Baribeau, à laquelle était aussi présents: M. et Mme Arthur Landry, de Pierreville et leurs enfants, Ovide, Hermas, Jean-Maurice et Lucien, M. Réginald Baribeau, Mlle Angèle Lafrenière, Mlle Yvonne Lacerte, MM. Rodolphe Bourassa, M. Henri Bourassa, Mlle Marie Millette, M. et Mme Andronic Lemyre, de Berthier Mlle Camille Baribeau, M. Alfred Caron, Mlle Juliette Lesage, M. Réginald Lemyre, Mlle Laura Julien, M. Joseph Béland, Mlle Annette Julien, M. Roger Boucher, M. Armand Lafrenière, Mlle Blanche Lafrenière, M. Déziel, Mlle Alice Lafrenière, Mlle Flore Gélinas, M. Raoul Gélinas, M. Albert Carpentier, Mlle Simone Lemyre, Mlle Marcelle Thibaut, M. Domina Lefebvre, Mlle Hortense Lafrenière, M. René Ross et M. Paul Clermont, M. Gustave Lamirande, Mlles Alice Desvaut, Laure Vallières, Jeannette Vallière, Yvette Vallières, MM. Gustave Béland, Roméo Vallière, MM. et Mmes Georges Vallière, Arthur Bourassa, M. Martial Hébert, etc.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Adieu au monde

Vendredi, 21 courant, Mlle Yvonne Voisard, fille de M. et Mme Lucien Voisard, quittait sa famille pour entrer au noviciat des RR. Soeurs de l'Assomption de la Ste Vierge à Nicolet.

A cette occasion sa mère Mme L. Voisard, ses deux frères Joseph et Robert, ses soeurs Juliette et Madeleine, Mlle Alphonse Lambert, M. Dollard Béland, son cousin, allèrent la reconduire en auto.

Aussi Mlle Jeannette Quessy, fille de M. et Mme Léopold Quessy, partit le 13 août pour la communauté des Soeurs Grises à Montréal.

A ces deux jeunes filles nous souhaitons bonheur et persévérance.

ST-BARNABE

(De notre Correspondant)

Naissances

Joseph-Robert, Henri, enfant de M. et Mme Odias Descoeteaux, née Blanche St-Onge) Farrain, M. Robert Gélinas, marraine, Mlle Thérèse St-Onge.

— Marie-Rachel-Lise, fille de M. et Mme Ovide Gélinas, (Marguerite Bournival). Farrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bourassa.

— Joseph-Jules-Barnabé, fils de M. et Mme Donat Dubé (née Alice Faquin). Farrain et marraine, M. J. Clément et Mlle Régina Dubé.

— Mariette-Liliane, fille de M. et Mme Joseph-E. Gélinas (née Hattie Gauthier). Farrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Trépanier.

— Joseph-Wilson-Roméo, fils de M. et Mme Arthur Gélinas (née Bernadette Rivard). Farrain et marraine, M. et Mme Omer Gélinas.

— Joseph-Jean-Gilles-Gaston, fils de M. et Mme Alfred Carbonneau (née Emilia Diamond). Farrain et marraine, M. et Mme Léodas Gélinas.

— Marie-Madeleine-Marcelle-fille de M. et Mme Alfred Gélinas (née Marie-Anne Lacerte). Farrain, M. Bernard Gélinas, marraine, Mlle Gertrude Duhaime.

Mariage Mélançon-Gélinas

Le 17 août fut béni en notre église paroissiale, le mariage de Mlle Angéline Gélinas à M. Achille Mélançon. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Théotime Gravel.

M. Alexandre Gélinas, avocat à Shawinigan, servait de témoin à sa soeur et M. Alfred Mélançon à son fils.

A l'orgue, un joli programme de chant fut exécuté. Cantique du mariage, par Mlle Blanche Bellemare. Autre cantique "Seigneur, je suis à toi, par les notaires A.-A. Gélinas et W.-A. Lamy. Salut, ô douce étoile, par Mlles Rosa Gélinas et Gabrielle Bourassa.

vous empêcher d'aimer la terre. Si vous méprisez cette vie libre et honnête, vous n'en connaissez pas toutes les beautés et vous ne savez pas en apprécier tous les heureux avantages.

Plusieurs de nos jeunes quittent nos campagnes à cause de l'isolement nous disent-ils.

C'est un faux prétexte. Aujourd'hui, avec nos routes améliorées dans tous nos centres de colonisation et surtout avec nos moyens faciles de communication, il n'est plus question d'isolement.

Chers amis, qui lisez ces notes, apprenez à connaître les beautés et les avantages de la noble profession de colon et d'agriculteur et vous pourrez constater par vous-mêmes, que l'agriculture est une profession recherchée et payante.

QUI PEUT DEVENIR COLON ?

On ne devient pas colon du jour au lendemain, et n'est pas colon qui veut. Pour devenir un bon colon, il faut être ferme dans ses convictions, robuste et courageux, façonné d'avance à la vie dure et pénible des travaux des champs.

Un ouvrier de la ville peut devenir un bon colon, parce qu'il est déjà habitué au travail pénible et soutenu.

Mais à part de rares exceptions, il faut aux colons, soit des villes ou de la campagne, quelques économies pour entreprendre le défrichement d'un lot de terre en bois debout. C'est la très grande exception ceux qui réussissent aujourd'hui à défricher une terre sans avoir au moins quelques économies pour commencer à défricher.

Cette dernière classe de colons réussira avec les primes de colons qu'il recevra plus tard.

Les fils de cultivateurs élevés sur des fermes, sont surtout les types qualifiés pour devenir de courageux colons. Ils résistent mieux que d'autres aux rigueurs du travail et de la misère. Avec un peu d'aide de leurs parents, ils peuvent en quelques années défricher une grande partie de leur terre et fonder un établissement stable.

Braves fils de cultivateurs, avez-vous jamais songé au sort enviable du colon ?

Vous êtes tentés d'aller en ville pour y gagner votre vie ? Considérez ensemble le sort de l'ouvrier des villes avec celui de nos colons. Prenons un ouvrier de la ville, vaillant et sobre. Il a un bon

emploi et un bon salaire. Marié, il possède une nombreuse famille et il va sans dire que pour élever une famille en ville, ça coûte cher. En plus de la vie de la famille, il faudra qu'il paye un loyer, le chauffage, l'éclairage, les taxes. S'il survient de l'imprévu, du chômage par exemple (et aujourd'hui on en sait quelque chose) de la maladie, etc., Voyez-vous la misère que notre ouvrier rencontrera.

Et il ne faut pas oublier que la vie passe, que notre ouvrier vieillit, perd des forces et ne parvient presque jamais à se mettre de côté quelque chose pour ses vieux jours.

C'est la triste histoire de presque tous les ouvriers des villes. Voyons maintenant le sort du colon établi sur un beau lot en bois debout. Il a un cœur vaillant, de bons bras, sa hache et quelques provisions.

Chaque coup de hache, chaque sueur est à son crédit. Après un an, il pourra déjà jouir du fruit de son travail. Il pourra déjà récolter pour nourrir sa famille et ses animaux après une couple d'années.

Les jours de misère sont bientôt passés. Les enfants ne sont pas une charge, mais une richesse. Avec ses enfants devenus grands, il pourra agrandir son domaine, améliorer sa culture et augmenter ses troupeaux.

Et donc, pas de crainte de chômage, car la terre ne chôme pas. Quand ce brave colon sera devenu vieux, il aura acquis par son travail une propriété de valeur et mis de côté des économies qui lui permettront de faire une belle

vieillesse. O l'heureux sort, que celui de nos colons est un sort enviable.

Lambert CLOSSE, (La Bonne Fermière).

SOUPE AUX FEVES CUITES

2 tasses fèves cuites froides
1/2 bidon tomates
1/2 c. à soupe sucre
1 oignon tranché
5 tasses de bouillon ou d'eau
3 c. à soupe farine
2 c. à soupe de beurre ou de graisse de bœuf rôti.

Jeunes amis qui lisez ces lignes, fils de cultivateurs de nos vieilles paroisses, venez vous établir dans notre belle région agricole, la Vallée de la Matapédia.

Venez à Ste-Marguerite de Caussapéal, nouvelle paroisse ouverte à la colonisation depuis deux ans. Après quelques années de travail courageux, vous pourrez constater

par vous-mêmes, que le sort de nos colons est un sort enviable.

Le DX-O A NEW YORK

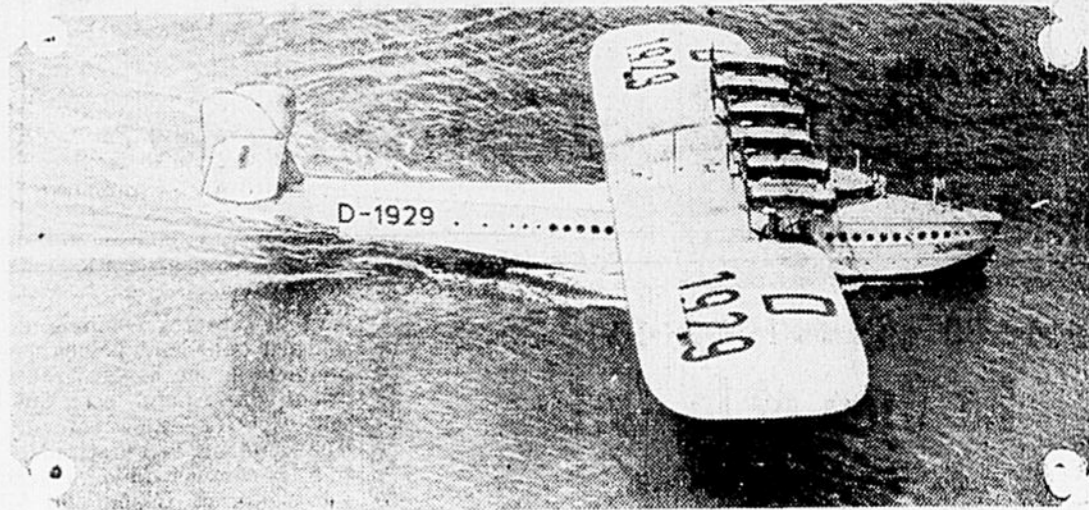
Pur et odorant
'Frais des Plantations'

THE VERT PUR ET
NON COLORE

CHaque feuille crispée
est pleine de saveur

Vert ou noir — à partir de 60c lb.

21F



LE DX-O A NEW YORK

QUI PEUT DEVENIR COLON ?

On ne devient pas colon du jour au lendemain, et n'est pas colon qui veut. Pour devenir un bon colon, il faut être ferme dans ses convictions, robuste et courageux, façonné d'avance à la vie dure et pénible des travaux des champs.

Un ouvrier de la ville peut devenir un bon colon, parce qu'il est déjà habitué au travail pénible et soutenu.

Mais à part de rares exceptions, il faut aux colons, soit des villes ou de la campagne, quelques économies pour entreprendre le défrichement d'un lot de terre en bois debout. C'est la très grande exception ceux qui réussissent aujourd'hui à défricher une terre sans avoir au moins quelques économies pour commencer à défricher.

Cette dernière classe de colons réussira avec les primes de colons qu'il recevra plus tard.

SORT ENVIALE DU COLON

Les fils de cultivateurs élevés sur des fermes, sont surtout les types qualifiés pour devenir de courageux colons. Ils résistent mieux que d'autres aux rigueurs du travail et de la misère. Avec un peu d'aide de leurs parents, ils peuvent en quelques années défricher une grande partie de leur terre et fonder un établissement stable.

Braves fils de cultivateurs, avez-vous jamais songé au sort enviable du colon ?

Vous êtes tentés d'aller en ville pour y gagner votre vie ? Considérez ensemble le sort de l'ouvrier des villes avec celui de nos colons. Prenons un ouvrier de la ville, vaillant et sobre. Il a un bon

emploi et un bon salaire. Marié, il possède une nombreuse famille et il va sans dire que pour élever une famille en ville, ça coûte cher. En plus de la vie de la famille, il faudra qu'il paye un loyer, le chauffage, l'éclairage, les taxes. S'il survient de l'imprévu, du chômage par exemple (et aujourd'hui on en sait quelque chose) de la maladie, etc., Voyez-vous la misère que notre ouvrier rencontrera.

Et il ne faut pas oublier que la vie passe, que notre ouvrier vieillit, perd des forces et ne parvient presque jamais à se mettre de côté quelque chose pour ses vieux jours.

C'est la triste histoire de presque tous les ouvriers des villes. Voyons maintenant le sort du colon établi sur un beau lot en bois debout. Il a un cœur vaillant, de bons bras, sa hache et quelques provisions.

Chaque coup de hache, chaque sueur est à son crédit. Après un an, il pourra déjà jouir du fruit de son travail. Il pourra déjà récolter pour nourrir sa famille et ses animaux après une couple d'années.

Les jours de misère sont bientôt passés. Les enfants ne sont pas une charge, mais une richesse. Avec ses enfants devenus grands, il pourra agrandir son domaine, améliorer sa culture et augmenter ses troupeaux.

Et donc, pas de crainte de chômage, car la terre ne chôme pas. Quand ce brave colon sera devenu vieux, il aura acquis par son travail une propriété de valeur et mis de côté des économies qui lui permettront de faire une belle

vieillesse. O l'heureux sort, que celui de nos colons est un sort enviable.

Lambert CLOSSE, (La Bonne Fermière).

SOUPE AUX FEVES CUITES

2 tasses fèves cuites froides
1/2 bidon tomates
1/2 c. à soupe sucre
1 oignon tranché
5 tasses de bouillon ou d'eau
3 c. à soupe farine
2 c. à soupe de beurre ou de graisse de bœuf rôti.

Jeunes amis qui lisez ces lignes, fils de cultivateurs de nos vieilles paroisses, venez vous établir dans notre belle région agricole, la Vallée de la Matapédia.

Venez à Ste-Marguerite de Caussapéal, nouvelle paroisse ouverte à la colonisation depuis deux ans. Après quelques années de travail courageux, vous pourrez constater

par vous-mêmes, que le sort de nos colons est un sort enviable.

Lambert CLOSSE, (La Bonne Fermière).

SOUPE AUX FEVES CUITES

2 tasses fèves cuites froides
1/2 bidon tomates
1/2 c. à soupe sucre
1 oignon tranché
5 tasses de bouillon ou d'eau
3 c. à soupe farine
2 c. à soupe de beurre ou de graisse de bœuf rôti.

QUI PEUT DEVENIR COLON ?

On ne devient pas colon du jour au lendemain, et n'est pas colon qui veut. Pour devenir un bon colon, il faut être ferme dans ses convictions, robuste et courageux, façonné d'avance à la vie dure et pénible des travaux des champs.

Un ouvrier de la ville peut devenir un bon colon, parce qu'il est déjà habitué au travail pénible et soutenu.

Mais à part de rares exceptions, il faut aux colons, soit des villes ou de la campagne, quelques économies pour entreprendre le défrichement d'un lot de terre en bois debout. C'est la très grande exception ceux qui réussissent aujourd'hui à défricher une terre sans avoir au moins quelques économies pour commencer à défricher.

Cette dernière classe de colons réussira avec les primes de colons qu'il recevra plus tard.

SORT ENVIALE DU COLON

Les fils de cultivateurs élevés sur des fermes, sont surtout les types qualifiés pour devenir de courageux colons. Ils résistent mieux que d'autres aux rigueurs du travail et de la misère. Avec un peu d'aide de leurs parents, ils peuvent en quelques années défricher une grande partie de leur terre et fonder un établissement stable.

Braves fils de cultivateurs, avez-vous jamais songé au sort enviable du colon ?

Vous êtes tentés d'aller en ville pour y gagner votre vie ? Considérez ensemble le sort de l'ouvrier des villes avec celui de nos colons. Prenons un ouvrier de la ville, vaillant et sobre. Il a un bon

emploi et un bon salaire. Marié, il possède une nombreuse famille et il va sans dire que pour élever une famille en ville, ça coûte cher. En plus de la vie de la famille, il faudra qu'il paye un loyer, le chauffage, l'éclairage, les taxes. S'il survient de l'imprévu, du chômage par exemple (et aujourd'hui on en sait quelque chose) de la maladie, etc., Voyez-vous la misère que notre ouvrier rencontrera.

Et il ne faut pas oublier que la vie passe, que notre ouvrier vieillit, perd des forces et ne parvient presque jamais à se mettre de côté quelque chose pour ses vieux jours.

C'est la triste histoire de presque tous les ouvriers des villes. Voyons maintenant le sort du colon établi sur un beau lot en bois debout. Il a un cœur vaillant, de bons bras, sa hache et quelques provisions.

Chaque coup de hache, chaque sueur est à son crédit. Après un an, il pourra déjà jouir du fruit de son travail. Il pourra déjà récolter pour nourrir sa famille et ses animaux après une couple d'années.

Les jours de misère sont bientôt passés. Les enfants ne sont pas une charge, mais une richesse. Avec ses enfants devenus grands, il pourra agrandir son domaine, améliorer sa culture et augmenter ses troupeaux.

Et donc, pas de crainte de chômage, car la terre ne chôme pas. Quand ce brave colon sera devenu vieux, il aura acquis par son travail une propriété de valeur et mis de côté des économies qui lui permettront de faire une belle

vieillesse. O l'heureux sort, que celui de nos colons est un sort enviable.

Lambert CLOSSE, (La Bonne Fermière).

SOUPE AUX FEVES CUITES

2 tasses fèves cuites froides
1/2 bidon tomates
1/2 c. à soupe sucre
1 oignon tranché
5 tasses de bouillon ou d'eau
3 c. à soupe farine
2 c. à soupe de beurre ou de graisse de bœuf rôti.

Jeunes amis qui lisez ces lignes, fils de cultivateurs de nos vieilles paroisses, venez vous établir dans notre belle région agricole, la Vallée de la Matapédia.

Venez à Ste-Marguerite de Caussapéal, nouvelle paroisse ouverte à la colonisation depuis deux ans. Après quelques années de travail courageux, vous pourrez constater

par vous-mêmes, que le sort de nos colons est un sort enviable.

Lambert CLOSSE, (La Bonne Fermière).

SOUPE AUX FEVES CUITES

2 tasses fèves cuites froides
1/2 bidon tomates
1/2 c. à soupe sucre
1 oignon tranché
5 tasses de bouillon ou d'eau
3 c. à soupe farine
2 c. à soupe de beurre ou de graisse de bœuf rôti.

QUI PEUT DEVENIR COLON ?

On ne devient pas colon du jour au lendemain, et n'est pas colon qui veut. Pour devenir un bon colon, il faut être ferme dans ses convictions, robuste et courageux, façonné d'avance à la vie dure et pénible des travaux des champs.

Un ouvrier de la ville peut devenir un bon colon, parce qu'il est déjà habitué au travail pénible et soutenu.

Mais à part de rares exceptions, il faut aux colons, soit des villes ou de la campagne, quelques économies pour entreprendre le défrichement d'un lot de terre en bois debout. C'est la très grande exception ceux qui réussissent aujourd'hui à défricher une terre sans avoir au moins quelques économies pour commencer à défricher.

Cette dernière classe de colons réussira avec les primes de colons qu'il recevra plus tard.

SORT ENVIALE DU COLON

Les fils de cultivateurs élevés sur des fermes, sont surtout les types qualifiés pour devenir de courageux colons. Ils résistent mieux que d'autres aux rigueurs du travail et de la misère. Avec un peu d'aide de leurs parents, ils peuvent en quelques années défricher une grande partie de leur terre et fonder un établissement stable.

Braves fils de cultivateurs, avez-vous jamais songé au sort enviable du colon ?

Vous êtes tentés d'aller en ville pour y gagner votre vie ? Considérez ensemble le sort de l'ouvrier des villes avec celui de nos colons. Prenons un ouvrier de la ville, vaillant et sobre. Il a un bon

emploi et un bon salaire. Marié, il possède une nombreuse famille et il va sans dire que pour élever une famille en ville, ça coûte cher. En plus de la vie de la famille, il faudra qu'il paye un loyer, le chauffage, l'éclairage, les taxes. S'il survient de l'imprévu, du chômage par exemple (et aujourd'hui on en sait quelque chose) de la maladie, etc., Voyez-vous la misère que notre ouvrier rencontrera.

Et il ne faut pas oublier que la vie passe, que notre ouvrier vieillit, perd des forces et ne parvient presque jamais à se mettre de côté quelque chose pour ses vieux jours.

C'est la triste histoire de presque tous les ouvriers des villes. Voyons maintenant le sort du colon établi sur un beau lot en bois debout. Il a un cœur vaillant, de bons bras, sa hache et quelques provisions.

Chaque coup de hache, chaque sueur est à son crédit. Après un an, il pourra déjà jouir du fruit de son travail. Il pourra déjà récolter pour nourrir sa famille et ses animaux après une couple d'années.

Les jours de misère sont bientôt passés. Les enfants ne sont pas une charge, mais une richesse. Avec ses enfants devenus grands, il pourra agrandir son domaine, améliorer sa culture et augmenter ses troupeaux.

Et donc, pas de crainte de chômage, car la terre ne chôme pas. Quand ce brave colon sera devenu vieux, il aura acquis par son travail une propriété de valeur et mis de côté des économies qui lui permettront de faire une belle

vieillesse. O l'heureux sort, que celui de nos colons est un sort enviable.

Lambert CLOSSE, (La Bonne Fermière).

SOUPE AUX FEVES CUITES

2 tasses fèves cuites froides
1/2 bidon tomates
1/2 c. à soupe sucre
1 oignon tranché
5 tasses de bouillon ou d'eau
3 c. à soupe farine
2 c. à soupe de beurre ou de graisse de bœuf rôti.

Jeunes amis qui lisez ces lignes, fils de cultivateurs de nos vieilles paroisses, venez vous établir dans notre belle région agricole, la Vallée de la Matapédia.

Venez à Ste-Marguerite de Caussapéal, nouvelle paroisse ouverte à la colonisation depuis deux ans. Après quelques années de travail courageux, vous pourrez constater

par vous-mêmes, que le sort de nos colons est un sort enviable.

Lambert CLOSSE, (La Bonne Fermière).

SOUPE AUX FEVES CUITES

2 tasses fèves cuites froides
1/2 bidon tomates
1/2 c. à soupe sucre
1 oignon tranché

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres, vos enfants seront heureux

Nouvelles agricoles

Bonne année pour la semence

La pousse rapide du trèfle et de la luzerne cette année et la précocité de la fenaison devraient beaucoup aider à faire une bonne récolte de graine de trèfle et de luzerne sur la deuxième coupe, dit la Division des Semences du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Le gras de beurre compte

Le rapport annuel de la Station expérimentale de Lennoxville établit une comparaison entre la valeur relative de la production des vaches Jersey et Shorthorn qui offre quelques chiffres d'un intérêt spécial pour le laitier.

Le lot idéal de semence pour l'exposition

Comme l'exposition mondiale du grain sera tenue à Regina, l'année prochaine, une description d'un lot idéal de semence faite par L. H. Lemay, réaliste du Dominion, dans une conférence prononcée à la dernière convention annuelle de l'Association des Producteurs de semence, offre un intérêt tout spécial.

Posez des tuteurs aux plants de tomates

Les recherches faites par le Ministère fédéral de l'Agriculture ont démontré qu'il est utile d'employer des tuteurs pour soutenir les plants de tomates, spécialement dans les districts exposés aux grands vents.

Service de renseignements

Dans l'exécution de son travail, qui consiste à fournir aux cultivateurs canadiens des renseignements utiles pour leur industrie, le Bureau des Publications du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, a expédié 892,311 exemplaires de bulletins, feuilles et circulaires en réponse à des requêtes venant directement des particuliers et 1,063,274 copies des rapports sur le marché.

Système pour l'amélioration de la basse-cour

Le système de distribution de cochons, annoncé par l'honorable Robert Weir, Ministre fédéral de l'Agriculture, vise à l'amélioration des basses-cours canadiennes, par l'emploi d'oiseaux mâles provenant d'éleveurs expérimentés et répartis dans les différentes provinces par l'entremise de différentes sociétés de basses-cours approuvées et accréditées.

Les poulettes rapportent

Voici une nouvelle en sujet du prix de revient des poussins qui devrait grandement intéresser le cultivateur. Elle est publiée dans le rapport annuel de la Station expérimentale fédérale de Lennoxville, I. Q., pour 1930 et elle s'applique à tout le Canada.

Comment détruire les punaises

La lutte contre les punaises est toujours un problème d'actualité pour la ménagère et comme les lettres que reçoit le Ministère de l'Agriculture à Ottawa indiquent que les invasions de punaises causent des ennuis dans certaines parties du Canada, nous croyons devoir appeler l'attention sur le bulletin No 112 préparé par la Division de l'Entomologie "Insectes de la maison et moyens de les détruire."

Bonnes conserves

Campeurs et touristes donnent libre cours à leur activité d'un bout à l'autre du pays pendant l'été. C'est aussi à cette époque plus qu'à toute autre que les conserves sont recherchées. C'est pendant cette saison que le public voyageur et campeur se rend compte de l'utilité du service d'inspection conduit sous la surveillance de la Division des Fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Une garantie pour les bestiaux

Les explosions de fièvre aphteuse en Angleterre, en Ecosse, et en Irlande, ont été confirmées, et il est devenu nécessaire pour le Ministère fédéral de l'Agriculture d'exercer les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de la loi des Epizooties et d'abroger tous les permis délivrés pour l'importation de bovins, de moutons, de chèvres et d'autres ruminants et de porcs, venant des pays infectés de la fièvre aphteuse.

Un acheteur champion

Lorsque le Service de l'Aviculture du Ministère fédéral de l'Agriculture a envoyé une expédition de 22 poules pour représenter l'industrie avicole canadienne à l'Exposition commerciale de l'Empire britannique à Buenos-Ayres, il a soigneusement choisi les meilleures poules offertes, dont la ponte avait été contrôlée sous le système de contrôle en vue du contrôle de l'enregistrement. Un fait qui offre un intérêt spécial, c'est que 16 de ces oiseaux ont été achetés par Luis Angelos Firpo, autrefois champion boxeur de l'Argentine et bien connu des Canadiens pour avoir jeté Jack Dempsey en dehors de l'arène.

Les rendements augmentent

La Station expérimentale fédérale de Cap Rouge, Québec, dit avoir obtenu une augmentation moyenne de 618 pour cent dans la récolte de pommes par l'emploi d'engrais chimiques en ces six dernières années. Le mélange d'engrais employé se composait de nitrate de soude et de superphosphate, à raison de 5 livres du premier et de 6 livres du second par arbre.

Un enfant agité

Le Novoro du Dr. Pierre nous a été d'un grand secours, écrit M. P. Kasper de Nokomis, Sask. "Notre petit garçon de 3 ans était très agité durant la nuit; mais maintenant, il dort paisiblement et sans dérangement jusqu'au matin."

Le blé à un dollar pour les cultivateurs de l'Ouest

Les essais spéciaux d'alimentation conduits l'hiver dernier à la Station expérimentale fédérale de Rosthern, Sask., montrent que l'on peut encore tirer un dollar par boisseau de blé, lorsque l'on sait s'y prendre. Ces essais portaient sur de l'orge et du blé de qualité inférieure. On a employé 20 jeunes boeufs Shorthorn; le grain était donné avec des gerbes d'avoine hachée.

Boeuf d'orge de blé

Table with 3 columns: Boeuf, d'orge, de blé. Rows showing prices per bushel for different grades of beef, barley, and wheat.

MINISTÈRE DES MINES DU CANADA LES ABRASIFS

Les matières abrasives, naturelles et artificielles, jouent un rôle de première importance dans la vie industrielle et domestique contemporaine. Bien peu, si toutefois il en est, des articles d'usage quotidien qui n'ont pas subi un traitement préalable aux abrasifs.

Avant constaté l'importance de cette industrie et le grand nombre de demandes de renseignements sur les usages, les sources d'approvisionnement, la préparation et les marchés des nombreux minéraux connus sous le nom d'abrasifs, la Division des Mines, du Ministère fédéral des Mines, a confié à M. V.-L. Cardley-Wilnot la tâche de poursuivre des recherches et des études dont les résultats sont publiés en une série de quatre bulletins, à savoir: "Abrasifs, siliceux, crés, quartz, tripoli et ponces"; "Corindon et Diamant"; "Grenat"; et "Abrasifs artificiels."

Le premier bulletin a été publié il y a quelque temps en français et le deuxième vient de l'être; les autres suivront dans un avenir rapproché. Ces ouvrages constituent de précieux apports aux monographies sur les minéraux industriels émises par la Division des Mines. On peut se procurer des exemplaires de ces travaux en s'adressant au Chef du Bureau de Traduction, Ministère des Mines, à Ottawa.

Le premier bulletin a été publié il y a quelque temps en français et le deuxième vient de l'être; les autres suivront dans un avenir rapproché. Ces ouvrages constituent de précieux apports aux monographies sur les minéraux industriels émises par la Division des Mines. On peut se procurer des exemplaires de ces travaux en s'adressant au Chef du Bureau de Traduction, Ministère des Mines, à Ottawa.

Il semble que le blé ait été mieux apprécié par les boeufs que l'orge, mais il n'y a pas eu de perte de grain, pas plus dans un groupe que dans l'autre. On a donné en moyenne cinq livres de grain par jour et par tête. Le leçon qui se dégage de ces expériences c'est que les bestiaux prennent rapidement de l'importance dans l'utilisation des récoltes de grain.

Il semble que le blé ait été mieux apprécié par les boeufs que l'orge, mais il n'y a pas eu de perte de grain, pas plus dans un groupe que dans l'autre. On a donné en moyenne cinq livres de grain par jour et par tête. Le leçon qui se dégage de ces expériences c'est que les bestiaux prennent rapidement de l'importance dans l'utilisation des récoltes de grain.

CARTES PROFESSIONNELLES

W.-H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, Mo. Licencié et Diplômé de la A.C.O.P.O. OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE

A.D. Gascon Louis Parant GASCON & PARANT ARCHITECTES Trois-Rivières 144, rue St-François-Xavier Tél. 266

Tél. 233 Chs. Bourgeois B.A. LL. M. Avocat 26, rue St-Joseph 26

Dr Paul Trudel 15, rue Volontaire Ex-élève des Hôpitaux de Paris Médecine générale et accouchements Consultations: de 2 à 5 et de 7 à 8 Service sur appel de jour et de nuit

Dr Roch Hébert SPECIALISTE Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Heures de consultations: 9 à 12 heures a.m. 1 à 5 heures p.m. 7 à 8 heures p.m. 53 Royale, coin Plaisante Tél. 1425 Bureau fermé le samedi après-midi

A.-E. HUNT KING, D.C. Docteur en Chiropratique Trois-Rivières 6a, rue Alexandre Tél. 1913 Heures de bureau: 10 à 12 - 2 à 5 - 7 à 8

A.-J. Gouin & Cie Assurances Générales Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie Bureau établi depuis plus de 30 ans Tél. 114, 4 Du Platon

Dr Auguste Panneton Spécialiste pour maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midis. Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 hres et sur rendez-vous. Tél. Bell 526 65a, Avenue Laviolette

J. U. GREGOIRE Notaire Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc. 13, rue Hart, 3-Rivières Bureau à St-Maurice, du samedi midi au lundi midi. Propriétés à vendre

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet Trudel & Guillet Notaires Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc. Bureau: 36, rue Alexandre Tél. Bell 491, 3-Rivières

U.-J. Asselin, Ernest-L. Denoncourt Asselin & Denoncourt Architectes Edifice Ameau, 6e étage. Téléphone: 963

Tél. Bureau 1158 "Résidence 988" J. U. GREGOIRE Notaire Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc. 13, rue Hart, 3-Rivières Bureau à St-Maurice, du samedi midi au lundi midi. Propriétés à vendre

Jules Caron Architecte 30, rue Bonaventure, Tél. 725 Les Trois-Rivières

Dr J.-H. BELAND Chirurgien-Dentiste Extraction des dents sans douleurs. Traitement de la Pyorrhée par la Vaccinotherapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement. Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8 heures. Bureaux: 26, Des Forges

Tél. 1059 Jean-Marie Bureau B.L.L.L.B. Avocat et Procureur 38, rue Hart Les Trois-Rivières

TRAHAN et VANASSE AVOCATS et PROCUREURS 168, rue Bonaventure (Ancien bureau de Martel, Martel et Trudel)

56, Ave Laviolette Tél. 1526 Docteur R. Dugré Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph SPECIALITES Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif. Consultations: Au bureau: 2 à 4 hres et 7 à 8 hres p.m. A domicile sur rendez-vous.

Tél. 930 Casier Postal 310 Jacques Bureau, C.R. Philippe Bigué, C.R. Georges Gouin, B.A. Léon Girard, LL. L. Raoul Provencher, B.L. Bureau, Bigué, Gouin, Girard & Provencher Avocats 4, Des Forges Les Trois-Rivières

4-a Alexandre Tél. 401 (voisin Edifice Ameau) Dr C. BARBEAU, B. A., M. D. Ex-élève des hôp. de Paris Ex-interne de l'hôpital Notre-Dame. Spécialité: Chirurgie générale, appareil urinaire. Consultations: 1.30 à 4 p.m. Le soir: 7 à 8 hres. Visites à domicile sur appointment.

Téléphone: 328 et 329 ROGER BISSON Avocat et Procureur EDIFICE AMEAU 6e Etage Angle Notre-Dame et Alexandre TROIS-RIVIERES

Tél. 35 Résidence 1959f Alphonse Lamy, L.L.L. NOTAIRE Dépositaire du greffe du notaire L.-Philippe Mercier. 25 Alexandre, 3-Rivières Bureau du soir, le vendredi de 7 à 8 heures.

Tél. 401 Heures de Bureau: 10 à 12 - 2 à 5 - Le soir 7 à 8 Lundi, mercredi, vendredi. SPECIALISTE Pour les maladies des yeux, oreilles, nez et la gorge. Dr BENOIT JACOB, M.D. Ex-assistant à la clinique Nationale Ophthalmologique des Quinze-Vingts, Paris, ex-élève à l'Hôpital Baucicaut, Paris, ex-interne de l'hôp. Normand & Coeur. 4a Alexandre, Trois-Rivières Bureau fermé le samedi midi.

Téléphone Bell 1900 DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE Avocats 4, St-Joseph, 3-Rivières

Casier Postal 556 - Tél. 235 J.-A. Lemire, LL.L. Notaire Argent à prêter. Examen de titres. Règlement et administration de successions, etc. 40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

Tél: 436 w. Dr J. B. LeBlanc 54, rue Royale Anciens bureaux du Dr Tourigny Médecine générale. -- Spécialité: Accouchements -- Maladies des enfants Ex-interne à la Grèche, et à l'Hôpital de la Miséricorde, Québec Bureau: -- de 1.30 heure à 4 et de 7 à 8 -- Service de jour et de nuit.

Tél. 328-329 C.P. 640 HENRI BISSON Comptable et Liquidateur Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service. Edifice Arneau, 6e étage Angle N.-D. et Alexandre TROIS-RIVIERES

Tél. 1299-J Joseph Barnard Avocat 108, rue Des Forges

Cette nouvelle TOITURE de Pedlar donne une protection qui ne manquera jamais. Absolument à l'épreuve de l'eau à tous les joints. Rigue Forte Permanent. PEDLAR est une feuille métallique à toiture, fournissant la protection permanente du métal en feuille fortement recouvert de zinc, pour résister à la détérioration, aux intempéries et au feu. Elle aura une apparence neuve pour des années. PEDLAR est la seule feuille côtelée à toiture qui peut être clouée entre les côtes à travers le haut de la cannelure. Tous les joints latéraux sont à l'épreuve de l'eau. Chaque feuille a six grosses côtes plates pour rendre le clouage facile. PEDLAR est faite en feuilles variant jusqu'à 10 pieds de longueur et couvrant une largeur de 30 pouces. Envoyez-nous les dimensions de votre construction et nous vous donnerons nos prix avec tous les accessoires compris. The PEDLAR PEOPLE Limited Maison fondée en 1861 Bureaux et Usine à Montréal: 24 rue Nazareth Usines: Ottawa, Montréal, Winnipeg, Vancouver. Succursales: Montréal, Toronto, Ottawa, Regina, Calgary, Vancouver.

Le chant est l'accompagnement de notre vie

Je n'ai jamais pu marcher; Dieu a voulu que je naisse infirme... Est-ce parce que je ne peux faire un pas, seule, vers les champs paternels, que mon âme s'élève si haut et si loin quand un souffle l'emporte vers les cieux éthérés? Et ce souffle qui donne à mon âme une force que n'ont pas mes jambes trop faibles, c'est le chant.

Chaque fois qu'une onde mélodieuse s'approche de mon oreille, je ferme les yeux et je m'éloigne, heureuse, de cette chaise longue où je meurs peu à peu...

Je visite des contrées bien différentes, selon la source ou la forme de mon divin cicéron. Est-ce la voix si tendre de ma mère berçant son dernier né, mon petit frère; de la berceuse qu'elle chante sans que j'en entende les paroles très banales, se lève tout son amour qui m'environne de soins et de tendresse. Je me laisse emporter vers les années écoulées, je revis les joies passées, je revois chaque baptême. Cette berceuse, maman l'a chantée durant ce beau dimanche de juin, lorsqu'elle a mis sur mes genoux mon fillule en me disant: "Il est tien, veuille à son âme!" Mon cher petit Henri... C'est pour toi que j'offre toutes mes souffrances, c'est pour toi que je prie durant mes insomnies trop longues!

Soudain, la voix maternelle s'est tue, et je reviens, dans un douloureux réveil, à la réalité présente. Mais, sous ma frénésie, voici des rires enfantins.

J'ai des poules à vendre. Des rouges et des blanches... C'est quatre heures, et la récréation, mes sœurs et mes frères jouent dans le jardin. Leurs voix jolies, rieuses, pleines de joie, montent jusque dans ma chambre, irrégulières et essouffées. C'est bon, de courir après trois heures de classe!

Je ne suis pas triste; mais, chaque fois que je prononce le mot "mourir", j'ai envie de pleurer... Marie, tournez-vous... J'ai des poules à vendre... Amusez-vous, petits enfants insouciables! Quand la vie — crue elle-même lorsqu'elle est heureuse — aura alourdi vos âmes frêles, en attendant le vieux refrain des rondes enfantines, vous revivrez ces heures, joyeuses entre toutes. Vous revivrez! croyez-moi, il est doux de revivre les bons moments d'une enfance ensolée de tendresse...

Lorsque je me sens très lasse, quand mon corps, faible et malade, a par trop influencé mon âme forte et saine, je demande à mon amie Anne de chanter pour moi les cantiques dont elle charme, à l'église, et Dieu et les fidèles. Alors, elle se met debout au pied de mon lit et, sachant qu'elle revivifie la pauvre infirme, elle lance, elle élève sa voix vers le Ciel, de toute son âme... Et moi qui ne pouvais plus prier, me voici à genoux — par la pensée — devant la divine Croix, et je la baise une fois de plus.

Viens Jésus, dans mon cœur. Roi que j'adore et j'aime. Viens, Jésus, mon Sauveur... L'atmosphère de la matinée serene de ma première communion m'environne de nouveau... Je revois les fleurs, les bougies, le ciel parsemé d'anges, mes parents émus, le vieux prêtre et au-dessus de tous, Jésus-Hostie...

Tous les chants me font du bien, un excepté: c'est celui que j'ai entendu durant une nuit chaude de 1914:

Mourir pour la patrie. C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie... not-

O mon frère, ô mon père, ô mon pays! Ce jour-là, j'ai souffert tout ce qu'il est possible de souffrir lorsqu'on est une loque incapable de se soulever, et que tout le pays se lève dans un seul cri...

Mourir pour la patrie! Il ne faut pas que je songe trop souvent à cette nuit, ce souvenir me tue, et je dois vivre. Quand un de mes frères fredonne l'air puissant qui a entraîné à la défense et à la mort tant de soldats, je lui dis de se taire, afin que j'écoute, pour me remettre, les chants joyeux et rythmés des moissonneurs qui fauchent le blé ou qui retournent le foin. Dans ces airs-là, je revois, avec toutes leurs opulentes richesses, les mois d'août et de septembre.

La vie bourdonne, s'active durant les travaux champêtres: cette vie est si généreuse qu'elle me donne un peu de force, elle est si douce qu'elle me passe un peu de joie, et je l'aime, cette vie d'été...

Si je préfère infiniment la saison de la blonde Cérés, je trouve aussi des charmes à l'hiver tout blanc tout froid. Et c'est la voix cassée et chevrotante de grand-mère qui fait revivre pour moi le feu clair et chaud, l'arbre de Noël, les cadeaux et les petites orphelines des religieuses que l'on invite au nom de l'orphelin pour que leur joie re-

connaisante lui donne un sursaut de bonheur et un avant-goût du Ciel.

Bonne grand-mère, c'est à vous que je dois le souvenir de ces Noël passés, de ces Noël dont je pense de chacun qu'il est le dernier...

Même au mois de juillet, grand-mère, quand je sentirai que, si la vie est plus lourde, c'est qu'elle va partir, alors je vous demanderai de chanter, pour moi, vos vieux Noël, afin que je revive tous mes bonheurs, une grande et dernière fois. J'ai vécu par le souvenir, et le souvenir a vécu par le chant!

Et quand, je me recueillerai pour le combat suprême, Anne, de ta voix qui est une prière, tu élèveras mon âme loin de la terre pour que je la quitte en souriant; et alors je pourrai dire:

"Le chant a été l'accompagnement de ma vie entière."

Coquelicot.

Appel d'un Ancien aux élèves

ET Anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur.

En 1884, j'atteignais l'âge de 6 ans et on me pria de débarrasser l'école maternelle de ma personne quelque peu turbulente pour entrer à l'école voisine dirigée par les Frères du Sacré-Coeur. Depuis quinze ans, mes amis — j'étais le onzième — y avaient déjà étudié chacun à son tour.

Quarante-cinq ans plus tard, devenu prêtre et missionnaire à Madagascar, on me confiait le district d'Arivonimamo avec mission de mener à bonne fin la construction d'une école récemment commencée par les Frères du Sacré-Coeur. Construire est partout pénible, mais bien plus encore dans ce pays-ci. Comme tout missionnaire, j'avais déjà fait faire un bon nombre d'églises et d'écoles. Je savais donc par expérience, toutes les épreuves qui m'étaient réservées. Cependant, ce n'est pas seulement par devoir que je me mis à l'oeuvre, mais avec tout mon cœur. J'avais gardé trop bon souvenir des quatre années passées sous la direction des Frères du Sacré-Coeur, et j'étais tout heureux que la Providence m'eût réservé la consolation de travailler pour eux.

Le 28 novembre 1930, Son Excellence Mgr Fourcadier tenait à venir en personne, bénir la maison qui leur était destinée et à y introduire les trois premiers Frères. Journée fort consolante, attendue en vain, par beaucoup de mes prédécesseurs. Cependant, à ma joie se mêlait une profonde tristesse. Les Frères avaient une maison pour se loger, deux nouvelles classes avaient été ajoutées à celles qui existaient auparavant, mais le pensionnat si nécessaire restait inachevé. Une partie seulement, faute de ressources, avait pu être construite et elle n'avait ni fenêtres ni meubles. C'est encore dans la même état.

Un appel avait été fait à tout le district, mais les Malgaches des campagnes qui sont pauvres ont bien peu à donner. De ce peu ils ont encore cédé avec une générosité qui m'a confondu. Un exemple seulement. Une couturière, vevs sans enfants, son par sou, après des années de travail, avait fini par ramasser 500 francs, somme qui est ici une petite fortune. Un jour elle se présente chez le missionnaire d'Arivonimamo et lui remet tout pour l'école. Le Père, très ému, se récrie et refuse de prendre l'argent. Elle ne veut rien entendre et part en disant: "J'ai bonne santé, je travaillerai de nouveau et Dieu m'aidera bien." Combien d'autres, sans être aussi généreux, se sont privés pour aider à la construction de l'école? Combien n'avaient rien, sont venus donner leur travail, ont fait des briques, servi de manoeuvres, etc.?

Hélas! même en y ajoutant des aumônes venues de France, tout cela n'a pas suffi. La Mission, de son côté, ne pouvait venir à mon secours. Cette construction coïncidait avec celle du Grand Séminaire. Son Excellence Mgr Fourcadier m'a donné sa bénédiction et ses encouragements. C'est tout ce qu'il pouvait faire.

Louons-nous en rester là? Ce serait manquer le but pour lequel cette école a été entreprise. Elle n'est pas seulement pour Arivonimamo, ni même pour le district qui l'entoure. Elle est pour tout l'Ouest du Vicariat Apostolique, c'est-à-dire pour plus de 200 pa-

roisses. Parmi celles-ci certaines sont récentes, presque toutes ne voient le prêtre que de loin en loin, beaucoup une seule fois par an. Ce qu'il nous faut donc, ce sont des maîtres d'écoles, des catéchistes, des chrétiens bien instruits qui fassent pénétrer la vie chrétienne dans les endroits les plus reculés. De partout il peut nous venir des élèves, mais comment les recevoir sans pensionnat? C'est la conversion de milliers de païens cependant qui serait assurée si nous l'avions.

Voilà ce qu'on attend de cette école d'Arivonimamo. Voulez-vous aider les Frères du Sacré-Coeur à finir le pensionnat? Chaque jour vous récitez le Fater et vous répétez: "Que votre Règne arrive." Mais où donc Notre-Seigneur veut-il régner? Au Canada. Sans doute; mais au Canada seulement? dans les pays où il est connu depuis des siècles? C'est le monde entier qu'il veut conquérir.

Les Actes des Apôtres nous rapportent que, dans une vision, saint Paul vit un Macédonien se présenter à lui et lui faire cette prière: "Fasse les mers, sauve-nous!" C'est un cri de détresse, ce sont des millions d'âmes qui le poussent à l'heure actuelle, ce sont les habitants de Madagascar qui ne cessent de le répéter. Vos Frères Canadiens ont entendu la plainte déchirante de cette île lointaine. Généreusement ils ont répondu: "Nous voici, ils sont venus, abandonnant leur cher Canada; et tout ce qu'ils y aiment, leur famille, leurs élèves auxquels ils étaient si attachés, une vie plus facile et plus consolante, pour élever les petits Malgaches, coopérer dans ce pays à l'avènement du règne de Notre-Seigneur.

Les laissez-vous seuls à leur oeuvre sainte? Ne les aiderez-vous pas dans la mesure où vous le pourrez, à accomplir la tâche pour laquelle ils sont venus? Tout chrétien, pour être complètement chrétien, ne doit-il pas être missionnaire? Dieu ne vous demande pas de passer les mers, mais ne pourriez-vous pas faire franchir les Océans à un peu de votre superflu! Vous qui, comme moi, avez eu l'immense grâce de recevoir des Frères une instruction chrétienne, ne voudrez-vous pas les aider à répandre cette même instruction ici en pays païen? Combien d'âmes vous devront leur salut et seront ensuite le gage le plus certain des bénédictions de Dieu sur vous et sur vos familles!

Sans doute vous ne devez pas négliger vos oeuvres canadiennes, et ce sont elles d'abord qui doivent vous préoccuper. Mais songez: ussi à ces âmes pour lesquelles vos Frères sont venus dépenser leur vie, et Dieu vous récompensera, o Jésus, à votre coeur charitable, vous faites quelque chose pour les aider.

Fernand ROUFFIAC, S. J.,

Ancien élève des Frères du Sacré-Coeur, 1884-1888.

La situation financière au Canada

D'après les renseignements que la Banque de Montréal reçoit par l'intermédiaire de ses agences de tout le Canada et de l'étranger.

La production et le commerce se tiennent au niveau de la mi-été, sans aucun indice certain de reprise prochaine. Les statistiques relatives à l'activité industrielle et commerciale soutiennent encore, mal la comparaison avec celles de la période correspondante de l'an dernier, et comme elles reflètent le rajustement des prix à un plus bas niveau plutôt qu'une diminution de volume, il y a une tendance à donner trop d'importance aux déductions reposant sur les statistiques. La saison est assez avancée maintenant pour fournir raisonnablement l'assurance que les récoltes canadiennes, à l'exception du blé, seront dans la bonne moyenne. Toutefois, l'exception est importante puisque le blé est la rentrée essentielle des agriculteurs de la Prairie. Il est probable que la récolte n'y dépassera pas beaucoup la moitié de la normale, par suite de la sécheresse prolongée qui a sévi sur une grande étendue; cela signifie moins d'argent pour les fermiers, moins de pouvoir d'achat et moins de tonnage pour les chemins de fer. Les industries manufacturières produisent beaucoup moins que leur capacité, sauf les usines textiles et les fabriques de chaussures, qui sont fort occupées, la production des chaussures, depuis quatre ou cinq mois a été plus considérable qu'en toute autre période depuis octobre 1929. La production des autos a ralenti avec la saison, après avoir atteint 40% de moins que l'an dernier.

En juillet, les exportations d'automobiles sont tombées à \$458,000 de \$1,603,000 qu'elles étaient la même mois l'an dernier. Le commerce maritime, après un début prometteur au printemps, est retombé dans le marasme, les cargaisons étant faibles tant à l'entrée

qu'à la sortie et peu de navires de cueillette arrivant au port de Montréal. L'exportation du bétail en Grande-Bretagne se poursuit sur une plus grande échelle que ces dernières années, plusieurs autres navires ayant été équipés pour le transport, et tout promet des exportations considérables d'ici la fermeture de la navigation. Le rapport de blé au Canada à la fin de la campagne, le 31 juillet, s'élevait à 140,179,145 boisseaux, au lieu de 131,000,000 boisseaux l'an dernier à la même date.

Le fait qu'une crise financière a été enrayée, du moins temporairement, en Allemagne grâce au moratoire des dettes et à l'octroi de crédits à court terme, et qu'une plus grande concordance paraît se manifester entre les nations d'Europe, a contribué à alléger la situation générale. Le coût de la vie baisse lentement, ayant diminué de 28.5% par rapport au niveau de 1920, ce qui indique que la baisse des prix de gros arrive jusqu'aux consommateurs. D'importance primordiale sont les mesures destinées à remédier au chômage et à venir en aide aux agriculteurs des régions sans récolte dans les provinces de la Prairie. La confection des routes et les divers travaux de construction vont fournir de l'ouvrage à un grand nombre au cours des mois qui viennent, et plusieurs groupes d'entreprises bénéficieront de ces dépenses. A l'exception des provinces de la Prairie, on moissonne une excellente récolte; cependant un certain soulagement est apporté à la dépression agricole dans ces provinces, grâce au raffermissement du marché du bétail dû à la reprise des exportations vers la Grande-Bretagne.

Le commerce extérieur du Canada, en juillet, forme un total de \$99,049,000, au lieu de \$162,456,000 le même mois l'an dernier. Il faut noter que la plus forte diminution a été pour l'importation, qui a reculé de \$36,171,000, tandis que le recul des exportations a été de \$26,732,000. En conséquence, la balance passifve de \$6,645,000 en juillet 1930 est devenue le mois dernier une balance active de 290,000.

Le tonnage ferroviaire continue de refléter le déclin du mouvement des marchandises ainsi que la concurrence de l'auto. Au 8 août, les chargements étaient de 20% en-dessous de l'an dernier, malgré une augmentation de 15,158 wagons, ou de 8%, pour les céréales.

La production de papier-journal, en juillet, a été de 182,731 tonnes contre 193,971 tonnes en juin, le coefficient d'exploitation tombant à 56.8% de la capacité, au lieu de 60.3% en juin et 71.3% en juillet 1930. Comme la production américaine a diminué dans la même mesure, il est évident que la consommation est moindre. Pour les sept premiers mois de l'année, la production des fabriques canadiennes a été de 1,319,627 tonnes, au lieu de 1,503,415 tonnes en 1930.

Si l'on tient compte de la situation générale, il y a une bonne quantité de travaux en cours, les ouvrages d'art représentant 41.6% des nouveaux contrats. Pour les sept premiers mois de l'année, la valeur des contrats de construction est en recul de 31.3% sur 1930. Le coût de la construction a diminué sensiblement et il y a une forte concurrence pour les travaux.

Les opérations minières sont affectées par le bon marché des métaux usuels. Le cuivre est revenu de nouveau à 7½ cents à New-York, et le plomb, l'étain, le zinc et le fer sont tous à bas prix. En revanche, la production d'or en Ontario reste considérable; elle a atteint \$3,609,467 en juillet, soit \$56,169 de plus qu'en juin.

D'après le rapport des banques à charte, fin juin, la situation financière reflète la tranquillité générale des affaires. Les prêts courants ont diminué de \$179,626,000 et les prêts à demande de \$145,000,000, depuis le mois de juin 1930. Les dépôts à préavis montrent que le public épargne, ce poste ayant augmenté de \$40,059,000 au cours des douze derniers mois. Les débits bancaires se sont élevés, en juillet, à \$2,400,000,000, au lieu de \$3,094,000,000 en juillet 1930.

Sur le marché des changes le dollar américain a fluctué de 3-16 à 3-8% de prime. Les cables sterling ont reculé à 4.85¼, mais pour remonter facilement à 4.87½. La peseta a faibli sensiblement, tandis que le franc suisse et le florin de Hollande faisaient des gains notables. Au début du mois, il y eut une baisse saisonnière des cours des obligations, le mouvement étant accentué par l'incertitude de la situation internationale. Récemment, toutefois, l'afflux des capitaux d'outremer a stimulé la demande des obligations canadiennes de premier ordre, et les cours ont repris une bonne partie du terrain perdu.

QUEBEC — Le commerce de gros reste languissant. Le commerce de détail est quelque peu stimulé par les ventes spéciales. Les rentrées sont lentes ou passables. La production des soieries se maintient bien. Les usines de laine sont assez occupées; les usines cotonnières marchent à 50-60% de leur

capacité. Les ateliers de confection ont diminué les heures de travail. Les fabricants de chaussures ont assez d'ouvrage, surtout pour les chaussures à bon marché; les cours du cuir demeurent stables. Les fabricants de meubles sont à moitié occupés. Les fabricants de conserves sont en pleine saison d'activité. Les marchés du bois restent inactifs. En vue de remédier au chômage durant l'hiver et d'aider aux entrepreneurs de coupe, le Gouvernement provincial a annoncé une diminution des droits de coupe. La situation continue de n'être pas satisfaisante dans l'industrie papetière. La demande d'amiant est toujours calme. En général, les récoltes sont en bon état. L'afflux des touristes n'a pas été aussi grand que les années précédentes, et ceux-ci semblent dépenser moins.

ONTARIO — La tranquillité continue de régner dans l'ensemble du commerce de gros et de détail. Les articles de saison se vendent en assez forte quantité; le mouvement touristique a été profitable, encore que les touristes soient moins nombreux et dépendent moins que par le passé. Les rentrées sont lentes. L'industrie automobile et les industries connexes entrent dans la morte saison et nombre d'usines sont fermées virtuellement. Les fabricants de machines agricoles ont terminé leur programme restreint de fabrication pour l'année, et les usines sont au repos. Grande tranquillité dans le meuble. Les ventes de cuir, en juillet, dépassent sensiblement celles du mois précédent, et elles soutiennent bien la comparaison avec l'an dernier; le marché des peaux est solide. La chaussure reste fort occupée. Les usines textiles, sauf quelques exceptions, sont fort occupées, et le volume de leurs opérations est supérieur à l'an dernier. Les industries de la salaison, de la minoterie et du bois demeurent inactives.

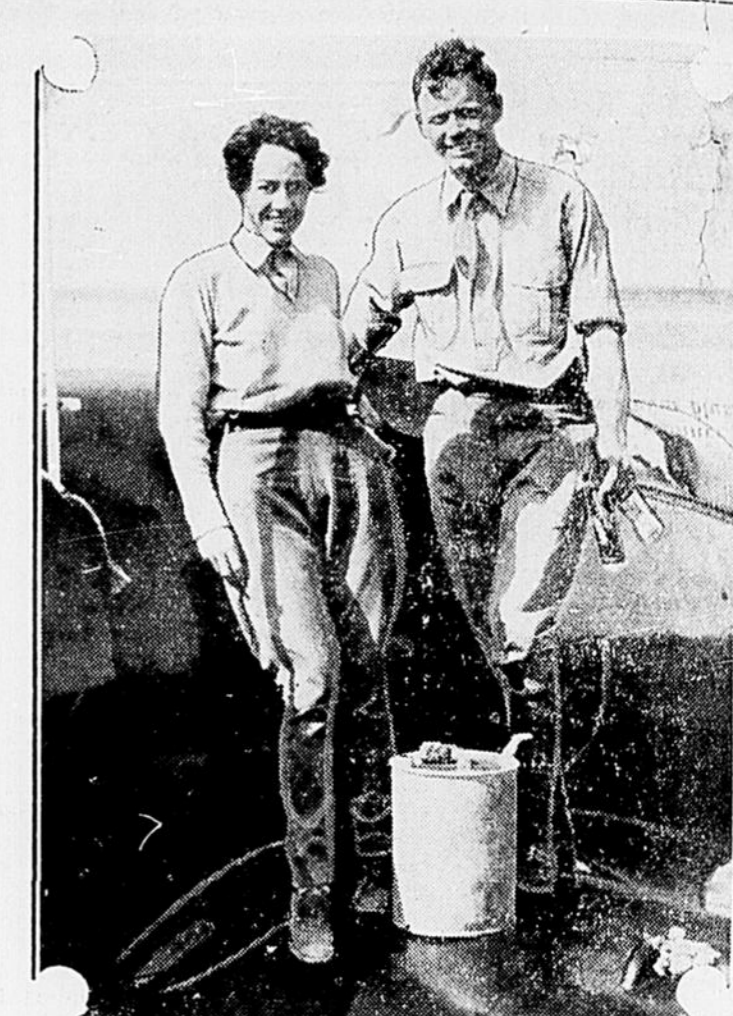
PROVINCES DE LA PRAIRIE — Le commerce de gros et de détail est toujours à un faible niveau. L'épicerie fait un assez bon chiffre d'affaires; le reste est tranquille. Les rentrées sont passables dans les villes, mais pauvres dans les campagnes; les vieux comptes ne diminuent guère. Le blé au comptant a fermé à 57 cents 5-8 le 29 courant. Le rapport total de blé au Canada à la fin de la campagne, le 31 juillet 1931, était de 140,179,145 boisseaux, au lieu de 131,000,000 boisseaux en 1930. Les exportations ont atteint, pour la campagne 1930-31, 258,637,685 boisseaux, contre 186,267,210 boisseaux l'année précédente. Les prix du bétail vivant ont faibli un peu; la demande est satisfaisante pour les animaux de bonne qualité. Les cours des pores et des moutons sont un peu plus bas. La tonte, dans le sud de l'Alberta, est plus forte que d'ordinaire, et les livraisons s'élèvent jusqu'à ce jour à 1,800,000 l.; le prix qu'en touchent les éleveurs est décevant. La récolte, dans la Prairie, atteint dans l'ensemblé environ 50% de la normale. Un bon nombre d'agriculteurs quittent les régions desséchées et s'installent sur des terres plus septentrionales.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le commerce de gros reste inférieur à la moyenne; le détail est tranquille et les rentrées sont lentes. Le mouvement touristique égale 60% de la moyenne. La situation reste la même dans l'industrie du bois. Le récent traité de préférence avec l'Australie a valu nombre de demandes de renseignements aux exportateurs canadiens, mais la situation financière de l'Australie rend les transactions difficiles. Au 8 août, la production de conserves de saumon s'élevait à 231,386 caisses de sockeye, au lieu de 345,254 l'an dernier à la même époque, et \$1,863 caisses de saumon rose, au lieu de 482,598. En général, l'état des récoltes est bon dans toute la province, mais les agriculteurs touchent des prix très faibles pour leur bétail et les produits de la culture. Les cours des métaux sont plus faibles, et l'on effectue une nouvelle réduction de la production.

PROVINCES MARITIMES

Tranquillité à la fois dans le gros et le détail, avec des rentrées lentes ou passables. Les prises de homar atteignent jusqu'ici la moyenne; la demande est assez bonne et les prix, bien que faibles, se sont raffermis. La dépression se poursuit sur les marchés du poisson à l'étranger, et il n'y a pas de changement dans le commerce du bois. Les usines de coton et de laine sont au ralenti; la bonneterie est assez active. La production des lingots à l'aciérie de Sydney a été de 41,92% de la capacité en juillet, contre 61,27% en juillet 1930, et 42,74 en juin dernier. L'extraction du charbon en Nouvelle-Ecosse est en recul de 30% par rapport au mois correspondant de l'an dernier. Les perspectives des récoltes sont favorables. Le mouvement des touristes a été inférieur à l'an dernier, mais il vient récemment de s'activer.



Les deux Lindbergh

Le traitement des maladies

Bon nombre de malades sont évitables; c'est à-dire que nous avons à notre portée les moyens pour nous prémunir contre certaines d'elles, telles que la diphtérie et la fièvre typhoïde, donc nous devons voir disparaître complètement ces maladies. Cependant, si nous ne profitons pas des moyens préventifs disponibles, nous avons besoin de savoir ce qu'il faut faire pour soigner ces maladies, au début, si elles se déclarent. C'est ce qu'on appelle le traitement précoce. Mieux vaut de prévenir absolument, mais si quelqu'un tombe malade, nous devons faire tout notre possible pour qu'il guérisse, soit que la maladie n'aille pas de pire en pire.

Certains maladies débutent sous une forme aigue, mais elles sont l'exception. Dans le cas de la plupart des maladies, elles se montrent au début sous une forme qui nous semble peu grave. Telles maladies sont celles du coeur et des reins, et le cancer. Si le traitement précoce ne réussit pas, toujours à guérir complètement le mal, il peut servir à en gêner le progrès. Il nous incombe donc de savoir ce qu'il faut faire dès le début d'une maladie, même lorsqu'elle ne semble être qu'un simple malaise.

Il ne faut pas songer à se soigner soi-même. Le diagnostic d'une maladie demande toute l'aptitude du médecin, et puisque le traitement convenable dépend d'une connaissance exacte de l'état anormal qui réclame des soins, un examen par le médecin de famille s'impose le plus tôt possible. Le diagnostic est malheureusement trop facile pour le médecin quand la maladie est bien établie; c'est un cancer ou un cas avancé de maladie de coeur ou des reins qui est déjà trop tard bien établi pour qu'il soit guéri. Le diagnostic au début de la maladie est toute autre chose et ne peut se faire que par le médecin qui y met les connaissances qu'il a acquises pendant ses années d'études et de pratique, par moyen desquelles il est en état de dépister l'apparition de ce que l'on est convenu d'appeler les symptômes.

Evidemment tous les malaises que nous ressentons ne sont pas les premières phases d'une maladie grave, mais puisqu'ils peuvent bien l'être, nous devons avoir recours à notre médecin de famille afin de savoir s'ils réclament le traitement. Ou, mieux encore, présentons-nous chaque année à notre médecin pour avoir de lui les conseils dont nous avons besoin pour nous maintenir en état de santé, ou pour qu'il puisse dépister, dès leur début, les symptômes d'une maladie grave et instituer un traitement approprié.

Chaque fois que nous récitons l'Ave Maria, nous célébrons la maternité divine de Marie; nous célébrons l'Emmanuel, le Dieu avec nous; nous célébrons le péché pardonné, le monde sauvé, le paradis ouvert et Dieu honoré et aimé d'une manière digne de ses infinies perfections.

P. Lecourtois Eudiste

BILLET DU MARDI LE FLANEUR

Un journal français spécialisé dans l'élevage des canards à trois pattes, annonce qu'un savant anglais est à la veille de créer de toutes pièces des animaux vivants.

Laissons ce doux illuminé à ses fulgurantes recherches de laboratoire. Il ne faut décourager aucune initiative et mieux vaudra toujours d'essayer à produire des crevettes d'eau douce avec de la sciure de bois ou on lance brusquement une étincelle électrique, que de perdre son temps, chose si précieuse, au cabaret, tous les soirs, à de vains jeux de cartes, ou à de tapageuses parties de dominos.

Entre nous toutefois, disons que la nature garde ses secrets avec soin sous une triple serrure et que le coffre-fort où elle tient au frais ses brevets industriels, sont à l'abri des pires tentatives de cambriolage. Elle fait d'ailleurs, avouons-le, très bien ce qu'elle fait, et il serait sot pour l'homme de prétendre faire mieux ou simplement aussi bien. Elle se dépense abondamment à ses productions et nous n'avons aucunement à nous en plaindre. Nous pénétrons, quand nous voulons, dans ses usines et elle ne nous défend pas, non de mettre le doigt dans ses engrenages, ce que nous faisons parfois bien sottement, mais de solliciter ses productions vers de sérieuses améliorations qu'elles nous doivent et dont elle ne pourrait nous dénier l'invention.

En dehors de tout cela, la place qu'elle nous abandonne pour nos propres jeux d'esprit est assez belle. Nous lui faisons la concurrence librement mais loyalement, vis-à-vis de ses animaux de course, avec nos engins mécaniques et roulants, et du côté de ses bêtes aériennes et volantes, avec nos sphériques, nos dirigeables, nos avions, nos planeurs et nos parachutes.

C'est là où les savants avertis savent qu'il y a lieu de diriger leurs efforts, leurs recherches, leurs progrès incessants.

Nous ne créons pas la vie, en dehors de la nature, mais la copions mécaniquement.

Nous nous élevons, vis-à-vis des lois naturelles, matériellement à un plan supérieur, ou si vous aimez mieux, à un autre plan, ce que nous faisons déjà depuis belle lurette au spirituel, en art et au moral, par l'éducation, la discipline, la règle, la sainteté.

Le sursidit savant anglais aurait beaucoup plus de chance, si ce n'est toutefois pas un doux rêveur éveillé, de s'adonner à mieux faire, à nous élever plus haut dans le sens où le fit le professeur Piccard, à espérer plus en vitesse encore dans le sens où le firent Post et Gatti.

La piste est vaste de ces divers côtés et la lune nous fait signe, toutes les nuits, qu'on y aille ou plutôt en fusée à répétition.

LE FLANEUR,